



Frédéric Chauvaud

Histoire de la haine Une passion funeste 1830-1930

Presses universitaires de Rennes

Chapitre I. Interroger

DOI : 10.4000/books.pur.49553
Éditeur : Presses universitaires de Rennes
Lieu d'édition : Presses universitaires de Rennes
Année d'édition : 2014
Date de mise en ligne : 11 juillet 2019
Collection : Histoire
ISBN électronique : 9782753559530



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

CHAUVAUD, Frédéric. *Chapitre I. Interroger* In : *Histoire de la haine : Une passion funeste 1830-1930* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014 (généré le 13 juillet 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/49553>>. ISBN : 9782753559530. DOI : 10.4000/books.pur.49553.

Chapitre I

Interroger

L'action politique, depuis l'héritage des Lumières, a créé un espace public laïc et une façon d'interroger le monde, bien au-delà de la seule question du pouvoir politique¹. Replacer dans ses contextes, la politisation peut-être lue comme un moyen de transformer progressivement des sujets en citoyens, puis à exprimer en termes électoraux un certain nombre de propositions. La politique est encore une façon de tenir à distance la violence et d'œuvrer à la construction d'un État modernisé et d'une société apaisée en modifiant le répertoire de l'action politique. Le droit de vote, étendu à presque tous les citoyens de sexe masculin, dont le principe est adopté dès le début du mois de mars 1848, devait rendre illégitime l'usage de la force. La tension entre la culture électorale et le recours à la violence politique, dont nul ne se résout à faire le deuil, caractérise en grande partie l'histoire contemporaine et laisse peu de place à la conciliation, voire à la réconciliation². Mais au-delà de la peur de la guerre civile³ et des multiples discours dont elle a été l'objet, il existe une autre dimension qui relève d'une sorte d'impensé du politique : la haine que les forces politiques se refusent à examiner⁴. La haine est proche de la guerre civile. Comme elle, elle représente la « part maudite » des sociétés et entraîne le malheur et la destruction. Comme elle, elle peut être examinée à partir de quatre aspects : « l'exclusion de l'adversaire, la politique vécue selon le rapport ennemi/ami, la couverture idéologique des vengeances, la mise en cause de la légitimité de la violence⁵ » auxquels

1. Georges BALANDIER, *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1967, p. 28-59.

2. Jean-Claude CARON, Frédéric CHAUVAUD, Emmanuel FUREIX et Jean-Noël LUC (dir.), *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2008, 363 p.

3. Jean-Claude CARON, *Frères de sang. La guerre civile en France au XIX^e siècle*, Paris, Champ Vallon, coll. « La chose publique », 2009, 309 p.

4. Christophe PROCHASSON, « Haïr », Vincent DUCLERC et Christophe PROCHASSON (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 1054; Véronique NAHOUM-GRAPPE, *Du rêve de vengeance à la haine politique*, Paris, Buchet-Chastel, 2003, 181 p.

5. Jean-Clément MARTIN, « "La guerre civile" : une notion explicative en histoire ? », *Espaces Temps*, n° 71/72/73, 1999, p. 84-99, repris dans *La Vendée et la Révolution*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2007, p. 108-133.

il faudrait ajouter la peur de l'autre⁶. Mais la haine est d'abord un legs qui va structurer les imaginaires collectifs. Elle n'est alors ni la rage sociale des déshérités, ni la hargne des possédants, ni une poussée identitaire, religieuse, régionale, sociale ou culturelle, mais une référence à un passé proche que l'on peut déplorer mais qu'il est impossible de changer. De la sorte, c'est bien un système d'images implicites qui se met en place et le rêve de vengeance « prend ses sources en dehors du politique pour mieux le dénaturer » mais aussi pour y revenir⁷.

La haine politique en héritage

En 1880, un an après les cérémonies du centenaire de la Révolution française, le tableau peint par Jean-Joseph Weerts fait sensation⁸. Il a choisi un sujet historique : la mort de Barra, jeune tambour de l'armée républicaine tué par les Vendéens en 1793. Il n'est pas le premier à représenter cet épisode de la Révolution. En 1794, David, puis un de ses élèves qui avait reproduit son œuvre, avait fait figurer un corps juvénile, couché sur le côté, tenant contre sa poitrine une cocarde et un feuillet manuscrit dissimulé en grande partie⁹. Le visage poupin montre qu'il s'agit bien d'un enfant même si le corps, entièrement nu, allongé, presque étiré, donne l'impression d'appartenir à un adolescent ou à un jeune homme. Les longs cheveux qui encadrent le visage, les traits arrondis, la blancheur de la peau confèrent au cadavre toutes les caractéristiques physiques de l'innocence. La tête, comme suspendue en l'air, appuyée contre une paroi rocheuse, donne l'impression d'appartenir à un être céleste. Le jeune Barra, fils du garde-chasse de l'ancien seigneur de Palaiseau, avait 13 ans lorsqu'il trouva la mort et devint aussitôt un martyr de la Révolution, ses assassins sont forcément haïssables. Le 18 frimaire an II, le citoyen Desmarres, commandant de la division de Bressuire, envoie à la Convention une lettre écrite de Cholet. Il y fait le récit, avec une vive émotion contenue, de cette mort tragique et magnifique¹⁰. Trop jeune pour faire partie des troupes combattantes, Joseph Barra, « équipé en hussard », l'a accompagné pendant plus d'un an. Le 8 nivôse (le 28 décembre 1793), Robespierre prend la parole¹¹. Il n'est pas possible, dit-il, de « choisir un plus bel exemple » parmi les « belles actions qui se sont passées dans la Vendée ». Il demande que les honneurs du Panthéon lui soient décernés et que « David soit spécialement chargé de prêter ses talents » à cette cérémonie. Barère intervient à son tour, il demande que l'« image » du jeune garçon soit « tracée par les célèbres

6. Voir Michel VIEGNES (dir.), *La peur et ses miroirs*, Paris, Imago, 2009, 380 p.

7. Véronique NAHOUM-GRAPPE, *op. cit.*, p. 11.

8. Conservé au musée d'Orsay.

9. *La mort de Barra*, catalogue de l'exposition du musée Calvet, Avignon, 1989.

10. *Archives parlementaires*, t. 82, séance du 25 frimaire, p. 490.

11. *Moniteur universel*, 10 nivôse an II, et *Archives parlementaires*, t. 82, p. 430.

pinceaux du célèbre David » et qu'elle soit exposée « dans toutes les écoles primaires ». Quelques jours plus tard, c'est le citoyen Moline, secrétaire-greffier attaché à la Convention nationale, qui propose l'épithète officielle. Le jeune Barra est sensiblement rajeuni et l'orthographe de son nom est rétrécie, il perd un « r » :

« Ici gît, de Bara, la cendre fortunée!
 Pour conserver l'éclat de sa belle action
 le peuple dans ce temple a consacré son nom.
 Il n'était point encore à sa douzième année,
 Lorsque prêt à tomber sous le fer des brigands,
 Aux rois ayant voués sa haine
 Il préférera la mort certaine
 Plutôt que d'obéir à l'ordre des tyrans¹². »

Ceux qui l'ont tué ne sont que des « brigands » au service des tyrans. Ce sont des ennemis indistincts voués à l'extermination. En 1880, les républicains majoritaires dans les diverses chambres et instances du nouveau régime entendent à leur manière célébrer le culte des héros de la Révolution et de la République. Joseph Bara est une figure manifestement consensuelle. En 1880, l'huile sur toile présente une scène dramatique, comme un instant figé. Le jeune républicain est saisi en pleine action, juste avant son trépas. Le corps cabré, comme tiré en arrière, il tient à la main droite les rennes d'un cheval, dressé sur ses pattes arrières et qui semble être le double du jeune garçon, engoncé dans son uniforme de tambour. Un autre cheval, à la robe blanche, placé au centre du tableau ajoute une intensité dramatique à la scène. La composition, le mouvement suspendu, les personnages sont faits pour frapper l'imagination. Deux Vendéens sont derrière Joseph Bara, l'un à une baïonnette près de l'épaule, un autre a levé son sabre qu'il tient à deux mains. Devant lui deux autres Vendéens. L'un le menace directement de son arme et la lame semble devoir l'éventrer, un quatrième pointe l'index dans sa direction. Le jeune Bara semble déjà mort comme s'il venait d'être fauché par le projectile d'une arme à feu. Les yeux levés vers le ciel, il pousse un cri muet. Le spectateur averti sait qu'il s'agit de « Vive la République » selon la version colportée dès la fin de l'année 1793. Les quatre personnages apparaissent comme particulièrement exécrables. Ils sont en train de tuer un jeune garçon, sans que le spectateur sache qui va porter le coup mortel. Composition essentielle des imaginaires sociaux, cette représentation picturale illustre une de ses guerres « franco-française » terribles, fondatrices de l'époque contemporaine¹³. Les « bleus » incarnent le courage et l'héroïsme, les « blancs » tout ce qui relève du mal, de l'obscurantisme et de la cruauté.

12. *Idem*, p. 514.

13. Sur les guerres franco-françaises voir Michel WINOCK, *La fièvre hexagonale : les grandes crises politiques de 1871 à 1968*, Paris, Calmann-Lévy, 1986, 428 p. Il n'existe pas l'équivalent pour la période allant de la Révolution de 1789 à la Commune.

Ces derniers sont fourbes, sales, lâches et affreux. Par contraste avec la mort glorieuse du garçon, donnée en exemple, les Vendéens ont des allures de brutes paysannes primitives, et sont des figures de la détestation. La haine vient d'un passé qui ne passe pas¹⁴ et s'apparente à une catastrophe irrémédiable. Mais toutes les frustrations et les souffrances, toutes les formes de haines individuelles, sociales et culturelles peuvent alors converger, se transformer en désir de vengeance, pour envahir le domaine du politique.

La décimation de l'ennemi

Avec la Révolution prend naissance la figure de l'ennemi inflexible. Avec lui, il est impossible de pactiser ou de transiger. Seule son élimination physique est à l'horizon. S'il n'est pas possible de l'anéantir dans l'instant, tôt ou tard sa disparition devient inéluctable. La gauche et la droite, au-delà de leur diversité, naissent pendant l'été 1789 et transforment presque immédiatement l'opposant ou le contradictoire en ennemi qui n'a rien d'un adversaire honorable¹⁵. Chacun est sommé de choisir son camp. Les réalités sont plus complexes mais peu importe car tous semblent y trouver leur compte. Les choix se font par adhésion mais aussi par refus ou par rejet de l'autre. Les sentiments glissent rapidement et passent de la simple antipathie à l'animosité la plus extrême. Dans cette perspective, les hommes d'action, devenus guides et visionnaires autoproclamés sont tous entiers tendus vers un avenir proche, nouveaux et radieux pour les uns, renouant avec un passé idéalisé pour les autres. Toute la grammaire de l'hostilité, de l'inimitié spontanée à l'aversion persistante, prend rapidement forme. La politisation de la haine que chacun peut observer ne répond pas à un programme mais à des actions continues ou discontinues. Les projets politiques qui s'affirment et s'affichent mettent sur le devant de la scène le recours aux armes et l'emploi de la violence contre les ennemis du moment. La haine n'est jamais considérée comme un principe métapolitique surplombant la scène des affrontements. Elle relève plutôt de processus infrapolitiques qui accompagnent la violence des « factions », qu'elles soient à la tête de l'État ou dans le camp des opposants. Ce qui prévaut c'est bien l'hostilité irréductible placée au cœur de l'action. Il n'y a pas de place pour le conflit négocié¹⁶ qui suppose que les uns et les autres se reconnaissent comme des

14. Pour d'autres périodes, voir Jean EL GAMMAL, *Politique et poids du passé dans la France fin de siècle*, Limoges, PULIM, 1999, 789 p. et Éric CONAN et Henri ROUSSO, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994, 327 p.

15. Voir par exemple les nombreuses remarques de Maurice AGULHON, *Histoire vagabonde*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1988-1996, 3 tomes. Voir aussi Marcel GAUCHET, « La droite et la gauche », Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. III : *Les France*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », 1992, p. 392-467.

16. Sur l'opposition violence et conflit voir Michel WIEVIORKA, « Pour comprendre la violence : l'hypothèse du sujet », les XXXVII^e rencontres internationales de Genève : *Violences d'aujourd'hui, violence de toujours*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2000, p. 87-111.

interlocuteurs valables ni pour la réflexion sur la place de la haine et de la violence. Le compromis semble impensable ou inacceptable. Les trois grandes cultures politiques¹⁷ que sont schématiquement le traditionalisme, le libéralisme et la démocratie n'envisagent pas de pactiser avec le régime ou le gouvernement en place.

Au début du XIX^e siècle, les hommes d'action comme les observateurs de la société ont beau chercher, fouiller les étagères des bibliothèques, scruter de plus près les colonnes de livres, ils ne peuvent trouver des travaux sur la haine. Nul ne s'y est essayé y compris parmi ceux qui se sentent orphelins de la Monarchie absolue, de la Révolution ou de l'Empire¹⁸. Les débats relatifs au serment de haine contre la monarchie se sont taris à la fin du XVIII^e siècle¹⁹. Les futurs lieux de mémoire de la République procèdent au réagencement des divisions politiques, les simplifient et contribuent à faire du conflit intransigeant une référence majeure²⁰. La haine est bien une composante de la vie politique mais qui n'a pas donné lieu à publication. Il n'y a pas de descriptions trépidantes, de formules assassines, d'élan lyriques, de récits aux allures d'épopées portés par la mémoire collective et l'imaginaire politique.

La division en deux groupes antagonistes serait une spécificité française comme aime à le souligner, sur un mode ironique, le vicomte de Launay dans une chronique du 21 octobre 1837 publiée dans *La Presse* : « Chacun de nous a bâti un système de division pour classer, selon leurs goûts, leurs vertus et leurs vices, les différentes branches de la grande famille qu'on nomme l'humanité. » Il y a dans la société « deux grandes sociétés qui se font la guerre sans relâche, qui se haïssent et se méprisent, et qui se haïront et se mépriseront éternellement²¹ ». S'ils peuvent se haïr pour des motifs futiles, pour des raisons plus importantes visant des projets de gouvernement ou de société, aucune conciliation ne semble envisageable. Finalement, dans les imaginaires politiques, la seule question qui vaille est de savoir si l'on peut haïr sans désespérer ou si la haine finit par s'éteindre, même si elle

17. Serge BERSTEIN, *Les Cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1999 ; Serge BERSTEIN et Michel WINOCK (dir.), *Histoire de la France politique*, t. 3 : *L'invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, 630 p.

18. Voir toutefois Gabriel TARDE, « Les crimes de haine », *Archives d'anthropologie criminelle, de criminologie et de psychopathologie normale et pathologique*, 1894, p. 241-251. Voir les chapitres « L'Autre, cet errant » et « Les haines froides » du présent ouvrage.

19. Michel-Joseph DE GAND, *De la condamnation du serment de haine à la royauté et ses preuves*, Bruges, 1800, 83 p. Voir aussi, Marc DELAPLACE, « Peut-on fonder la République sur la haine ? Une interrogation sur la république directoriale (1795-1799) », Frédéric CHAUVAUD et Ludovic GAUSSOT (dir.), *La haine, Histoire et actualité*, Rennes, PUR, 2008, p. 199-208.

20. Maurice AGULHON, « Conflits et contradictions dans la France d'aujourd'hui », *Annales E.S.C.*, mai-juin 1987, p. 604-608 ; Alain CORBIN, « Histoire de la violence dans les campagnes française au XIX^e siècle. Esquisse d'un bilan », *Ethnologie française*, n° XXI, « Violence, brutalité, barbarie », 1991/3, p. 224-234.

21. Madame DE GIRARDIN, *Lettres parisiennes du vicomte de Launay*, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1986, p. 253-254.

est portée par une génération qui a vécu les mêmes événements, a partagé les mêmes croyances et a structuré un même espace public.

Il reste que les perceptions de la Grande Terreur de 1793, des guerres de Vendée qui se poursuivent jusqu'au début des années 1830, celles de la Terreur Blanche qui sévit dans certains départements en 1815 ont durablement marqué les esprits et construit des identités politiques pendant deux siècles²². Nul ne peut se déprendre des images forgées alors et transmises d'une génération à la suivante. La Révolution, l'Empire et le retour des Bourbons ont sédimenté les haines politiques. Elles ont imposé aussi pour des générations un ensemble de références nées dans le feu de l'action puis dans le souvenir. Victor Hugo, dans *Quatre-vingt-treize*, roman presque baroque, met en scène trois personnages principaux. L'un, est marquis, au service du roi ; le deuxième se confond avec la révolution intransigeante ; le troisième, Gauvain, neveu du premier, aristocrate traître à sa caste, rallié à la cause de la République, est sous les ordres du deuxième. C'est un « être double », déchiré entre des attaches familiales et ses idéaux au point qu'il ne peut résister aux « tremblements d'âme » provoqués par les circonstances. Partagé entre son passé et ses convictions, il saisit sa tête entre ses mains et est menacé d'effondrement intérieur. Il fait un choix douloureux qui le conduira à l'échafaud mais qui représente la « victoire de l'humanité sur l'homme », il ne cède pas aux haines : « En pleine guerre sociale, en pleine conflagration de toutes les inimitiés et de toutes les vengeances, au moment le plus obscur et le plus furieux du tumulte, à l'heure où le crime donnait toutes sa flamme et la haine toutes ses ténèbres²³... » Mais il fait un choix qui lui sera funeste. Gauvain préfère se sacrifier plutôt que de céder aux eaux troubles et noires de son âme. Sa mort, regardée en face, qu'il affronte avec bravoure, suscite le respect. Il n'est pas traîné pantelant et suppliant au pied de l'échafaud. En donnant sa vie pour ses idées mais sans renier son passé, il s'affranchit de la passion haineuse. Son martyr fait de lui une sorte de saint laïque, un contre modèle de l'homme politique froid et implacable ou emporté par la passion au milieu des cris.

Dans la culture politique des premières années de la Révolution comme par la suite, deux camps irréconciliables qui ne visent pas moins l'anéantissement de l'autre se font face. Jules Michelet, dans sa volumineuse *Histoire de France* qui s'arrête à la fin de l'Ancien Régime consacre quelques pages nerveuses, écrites à la fin du Second Empire, à l'année 1789. Dans le cadre de la convocation des États généraux, l'assemblée de Provence exprime contre Mirabeau une fureur sans limite qui « dépasse toute haine politique ». La haine des uns alimente la haine des autres. Et l'auteur de poser, en ayant l'air de rien, une clé explicative des antagonismes profonds :

22. Voir par exemple, Jean-Louis ORMIÈRES, « Les rouges et les blancs », Pierre NORA, *op. cit.*, vol. 1 : *Conflits et partages*, p. 232-273.

23. Victor HUGO, *Quatre-vingt-treize*, Paris, Gallimard, 1979 [1874], p. 429.

« On parle de la Terreur judiciaire de 93. On ne parle pas assez de la fantasque Terreur qu'exerçait cette Noblesse sous l'Ancien Régime, et les furieux royalistes de 89 à 92. » Ces quelques lignes sont essentielles car elles suggèrent que la Terreur de 1793, presque unanimement condamnée, ne fut pas pire que celle exercée par les nobles du Midi. Elle en était, d'une certaine manière, le reflet inversé²⁴. Et, reprenant le dossier pour une autre région, Jean-Clément Martin d'ajouter que « les haines qui pouvaient être à l'œuvre entre de nombreux groupes sociaux et régionaux avant la Révolution ont été travaillées politiquement, se sont révélées et ont trouvé de nouvelles raisons de durer, éventuellement jusqu'à nos jours²⁵ ». Ceux qui envisagent une voie moyenne et prônent la réconciliation sont qualifiés, de naïfs, de lâches ou d'hypocrites. Ils suscitent des sarcasmes et des huées, voir la méfiance, comme au lendemain du 9 thermidor lorsque le « modérantisme » relève la tête²⁶. Certes il se produit des recompositions, des situations nouvelles et des hommes nouveaux, mais pour les contemporains la vie politique tourne toujours autour de deux pôles, animés par les plus « avancés » ou les plus « intransigeants ».

Pour autant, il n'existe pas un grand livre ou un bréviaire de la haine qui ferait autorité et dans lequel chacun puiserait des arguments ou de quoi justifier des actions en cours. Ce qui importe ce sont moins les discours structurés que les messages épars qui donnent une sorte d'humeur sombre persistante. Les années 1789-1817 ont donné lieu, dans l'instant ou plus tardivement lorsqu'il s'agissait de revisiter le passé, à toute une série de chansons, de pamphlets, de récits, de comptes rendus, de caricatures, d'images variées et d'analyses rétrospectives. Tous ont durablement marqué les perceptions de la vie politique. Dans un cas, les uns diabolisent le « génie sanguinaire » de Robespierre, de Carrier ou de Fouquier-Tinville ; dans un autre des voix s'élèvent pour fustiger les abominations des rois ; dans un troisième, il s'agit de vilipender la « passion dévorante de l'ogre », c'est-à-dire de Napoléon ; dans un quatrième, il convient de condamner les « bandes » vendéennes²⁷.

L'ensemble de ses discours constitue une sorte d'idéologie sans nom et sans livre fondateur, éparpillée dans telle missive, dans telle brochure, dans tel chapitre, dans telle harangue. À cause de cette dispersion, elle est difficilement saisissable mais son message s'avère relativement simple. Les discours de haine de cette époque posent comme principe que l'on peut mourir pour ses convictions et pour cela il convient de diaboliser l'autre et de le haïr. La Révolution est perçue comme un commencement absolu

24. Jules MICHELET, *Histoire de la France*, t. 19, Paris, Lacroix et Cie, 1877 [1867], p. 413.

25. Jean-Clément MARTIN, « La Révolution française et la figure de l'ennemi », *op. cit.*, p. 57.

26. Voir Bronislaw BACZKO, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 1989, p. 103.

27. Voir en particulier Jean-Clément MARTIN, *op. cit.*, 285 p.

et selon son camp, comme pleine d'espoir ou de promesses de vengeance. À la fin de l'automne 1791, tandis que l'Assemblée législative s'est ouverte le 1^{er} octobre, la haine s'invite dans les débats. Les mots, les périphrases, les exemples ne sont pas anodins. Sont évoqués les « brandons du fanatisme », les « grands coupables » ou encore la « fureur active ». Ils donnent, pour le seul mois d'octobre²⁸, tout un ensemble de références qui vont alimenter les débats politiques pendant plus d'un siècle. Lorsque les pétitionnaires sont autorisés à s'adresser à l'assemblée, un orateur, Palloy, citoyen de Paris, encense la « haine de l'esclavage et l'amour de la Constitution » provoquant une salve d'applaudissements. La haine de la tyrannie ou la haine invétérée du despotisme comme la haine contre les « ennemis de la Révolution » sont présentes.

Les mots utilisés dessinent ainsi un espace public particulier, presque clos sur lequel pèsent toutes sortes de menaces. En moins d'un mois défilent les émigrants qui dans les cours d'Allemagne « promènent leur haine et leurs bassesses », les « cohortes d'abbés » rangés en ordre de bataille et cherchant à « provoquer la haine du peuple », les princes dont le « cœur est endurci dès la naissance », la menace étrangère réelle, car la déclaration de Pillnitz que l'on peut présenter comme une mise en garde des « Puissances » contre la Révolution date de la fin du mois d'août et fait dire le 20 octobre à propos de questions sur la frontière que « la peur et la haine ont des ailes ». Ce premier mois d'existence de l'Assemblée législative s'avère donc important pour de multiples raisons, les oppositions sont évidemment moins tranchées, un relatif consensus règne alors, les questions n'ont pas encore acquis une urgence irrépressible. Pour autant, la Constitution, la Nation et la Révolution sont présentées comme menacées par la « haine de pareils ennemis ». Il existe des complots à l'intérieur. À l'extérieur, des émigrants forment au moins trois « classes » et les membres de l'Assemblée doivent « haine et châtements » aux deux premières constituées par ceux qui prennent les armes et par ceux qui cherchent à recruter d'autres membres. Ces ennemis éprouvent de la « haine pour notre Révolution » et pour « la Constitution ». Seul « l'esprit de haine et de vertige les anime ». À l'assemblée, le 24 octobre, les « troubles d'Avignon » qui virent l'assassinat du patriote Lecuyer par des conjurés royalistes puis en réponse le « massacre de la Glacière » s'invitent. Le président de l'Assemblée, le doyen d'âge, lit une lettre de M. Rovère, député extraordinaire d'Avignon et du Comtat Venaissin. Le ton est alarmiste et le thème de la conspiration comme explication s'impose : « les habitants des départements méridionaux sont en danger [...] on souffle l'esprit de discorde et de haine pour les porter à s'entre-tuer²⁹. » La révolution semble ainsi se radicaliser, la contre-révolu-

28. *Archives parlementaires, Assemblée nationale législative, série 1, t. 34, 1^{er} octobre-30 octobre 1791, p. 114-421*

29. *Idem*, p. 371.

tion s'étendre et s'organiser. La haine devenue levier puissant se généralise. Personne ne songe à la définir. Elle existe et cela suffit. Elle est mise au rang des passions qui exaltent les têtes. Se mettent en place des légendes servant de réservoir aux haines présentes et futures, comme des sortes de citernes ou de jarres géantes qui se remplissent régulièrement d'eau de pluie et conservent ainsi une quantité inépuisable. Massacres, intrigues, conspirations et complots nourrissent les soupçons et la volonté de purifier la société. La vie politique tumultueuse ne peut véritablement contenir la haine. L'autre est perçu comme un ennemi et non comme un adversaire. Ce dernier mérite que l'on prête attention à ses arguments, que l'on tienne compte de son opinion, de sa culture. L'ennemi, lui, doit être anéanti, le plus souvent avec une sorte de passion haineuse.

Le procès du roi et son exécution, la chute de Robespierre, l'abdication et l'exil de Napoléon sont des occasions de condamner les vaincus et de laisser s'exprimer les haines. Bronislaw Baczko s'est attaché en particulier à saisir le déploiement des passions et le contexte émotionnel de la Révolution française le jour de la mort de Robespierre, dont le récit constitue le point de départ de la légende noire thermidorienne. Il cite Des Essarts qui, en l'an V, dans *Les crimes de Robespierre et de ses principaux complices*, notait : « Plus la haine que l'on portait à ce scélérat avait été comprimée, plus l'explosion en était bruyante³⁰. » La mort horrible de Robespierre telle qu'elle fut restituée, sa tête exhibée, sorte de masse sanglante atteste du tournant. Pour les uns, il faut marquer une pause et consolider les acquis de la Révolution. Pour d'autres, il s'agit d'utiliser la violence révolutionnaire pour servir ses propres desseins³¹. La France semble sortir d'un rêve éveillé. Redevenue lucide, elle se déclare presque unanimement anti-robesspierriste comme l'attestent les 700 adresses envoyées à la Convention au lendemain du 9 thermidor³². Les « infâmes mémoires » de Robespierre et ses complices doivent être, selon la société populaire d'Inzière, « vouées à l'exécration universelle de tous les peuples de la terre ! » En fonction des circonstances, on imagine mal en effet des textes qui puissent dire autre chose. Ceux qui naguère encensaient Robespierre et ses « complices » en font désormais, comme les citoyens de Taignac-la-Montagne dans le département de la Corrèze « des monstres que la nature avait enfanté pour le malheur des peuples ». Mais désormais, toutes les conditions sont réunies pour en finir avec l'unanimité imposée par la Terreur : « la sortie de la Terreur s'amorce avec un langage, des comportements politiques et des imaginaires sociaux moulés pendant la Terreur et légués par celle-ci », mais en même temps on assiste à « la mise à

30. Bronislaw BACZKO, *Politiques de la Révolution française*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », p. 134.

31. Voir aussi Jean-Clément MARTIN, *Violence et Révolution*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2006, 338 p.

32. Bronislaw BACZKO, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 1989, p. 61-69.

nu des conflits et des haines accumulés pendant la Terreur mais qui étaient demeurés étouffés par elle³³ ». Lorsque l'étau semble se desserrer et que la menace extérieure recule, les sentiments hostiles peuvent alors se déployer ouvertement et parfois laisser libre cours à toutes sortes de rêves vengeurs. Dans le même temps, rumeurs et fantasmes continuent de courir, prenant parfois prétexte d'un cas attesté pour l'exemplifier et le généraliser. Les ennemis tannent la peau des cadavres pour en faire un usage invouable, ils se livrent à des actes de cannibalisme, ils émasculent leurs prisonniers, ils brûlent vivants les malheureux tombés entre leurs mains³⁴... Les partisans les plus engagés n'ignorent pas ces représentations outrancières en circulation, ils ne les démentent pas, elles accompagnent comme un discours invisible la période, attisant les haines latentes contre de tels monstres.

La haine ne disparaît donc pas. Elle reste tapie et éclate de temps à autre. Les époques de règlements de compte et d'épurations constituent des moments privilégiés pour l'observer. L'effroi comprimé et les rancœurs accumulés ne connaissent plus de retenue. Entre juin et novembre 1815, une « explosion de haine », à laquelle on donnera le nom de Terreur blanche surprend les nouvelles autorités³⁵. Dans le Midi, à Marseille, à Toulouse, à Nîmes, à Avignon, des soldats, des bourgeois, des protestants sont brutalisés, voire assassinés. Le 7 octobre, le roi ouvre la session de la nouvelle chambre, dite « Chambre introuvable » car peuplée de royalistes « ardents ». Les *Archives parlementaires* restituent les débats et insèrent des discours prononcés qui ne figurent pas dans *Le Moniteur* et font resurgir la haine dans les débats³⁶. À l'ordre du jour plusieurs projets de loi portent sur les pouvoirs de police et les mesures judiciaires à prendre pour tourner la page napoléonienne et établir durablement le régime. Un orateur se demande quels sont les « effets de la haine et des passions » ; un autre souligne que les « passions sont si déchaînées » qu'une maladresse pourrait susciter « la haine du gouvernement » ; un troisième s'interroge sur « la haine juste et injuste » indiquant que de « vieilles réminiscences, sur les dénonciations hasardées, calomnieuses, vindicatives, qui laisseront, après elles des haines de famille, des haines de parti, des haines de canton et jusqu'à des germes de sédition ». À la fin du mois d'octobre, tandis qu'est adoptée la loi dite de sûreté générale, première des quatre lois formant le cadre juridique de la « Terreur blanche légale », le garde des Sceaux indique qu'il n'a « d'autre haine que celle du crime » ; un autre orateur évoque la « haine aux rebelles », tandis que le comte de la Bourdonnaye traite de « la haine contre la légitimité » et de l'impuissante rage d'une certaine « faction ». À la Chambre des

33. *Idem*, p. 69.

34. Sur ce premier aspect, voir l'étude de Jean-Clément-MARTIN, *Un détail inutile : le dossier des peaux tannées, Vendée, 1794*, Paris, Vendémiaire, 2013, 154 p.

35. Par exemple, Brian FITZPATRICK, *Catholic royalism in the departement of the Gard, 1814-1852*, Cambridge/Londres/New York, Cambridge University press, 1983, 216 p.

36. *Archives parlementaires*, t. XV, 8 juillet 1815-6 janvier 1816, p. 87-220.

pairs d'autres interventions insistent sur la nécessité de contenir le « mouvement impétueux des passions » et de réprimer sévèrement le « sentiment de vengeance et de haine ». Début décembre, toujours à la chambre des pairs, s'ouvre le procès du Maréchal Ney. Son avocat, Berryer, s'interroge d'emblée sur le « vertige » ou « l'impulsion soudaine » qui s'est emparé de « ce guerrier jusque-là inébranlable dans sa foi³⁷ ». Il s'agit de résoudre une énigme : « comment il a passé précipitamment de cet état moral, qui était l'amour du Roi, la haine de Bonaparte, à l'état tout contraire ? » Le mois de janvier est réservé à la discussion d'une loi d'amnistie. La « haine contre de détestables oppresseurs », les « passions fougueuses », la « haine exaltée », la malignité et les « bruits inventés par la haine », la « haine et malédiction aux exécrables auteurs du forfait du 21 janvier » font partie des arguments mis en avant³⁸. Si la haine accède au langage, elle est aussi un bloc inexplicable. Lorsqu'elle est vécue, parce qu'un membre de sa famille, ou un proche ont trouvé la mort, elle s'accompagne aussi de silence, car la douleur et le deuil se traduisent rarement en mots. Mais dans la vie parlementaire de ces années-là, elle se constitue en infradiscours politique. L'évoquer sans l'expliquer s'avère légitime. Elle possède une force considérable et joue le rôle d'un argument que nul ne cherche à contester.

Reste que les discours de guerre civile³⁹ peuvent se déployer. Ils reposent sur une opposition simple mais redoutable. Il n'existe que deux camps : celui des amis et celui des ennemis. Chateaubriand l'écrit à sa manière. Selon lui « l'horreur de l'usurpateur est dans tous les cœurs. Il inspire tant de haine, qu'il a balancé chez un peuple guerrier ce qu'il y a de dur dans la présence d'un ennemi », insistant ainsi sur le fait que la « juste haine » préfère s'accommoder de la présence d'une force d'occupation⁴⁰, autrement dit, pour paraphraser une formule célèbre, l'ennemi de l'intérieur est pire que l'ennemi de l'extérieur. L'ensemble de ces prises de position contribue à fabriquer un surcroît de haine et un message : il n'y a pas de conciliation possible. Les attachements au sol et à la Nation sont brouillés, les distinctions du bien et du mal ne s'appliquent pas à l'ennemi qu'il faut, au-delà de toute morale, écraser. Dans ses analyses et ses prises de position, Chateaubriand est le porte-parole des ultras, il offre une vision du monde dans laquelle l'imaginaire de la violence se confond avec la réalité et autorise toutes sortes d'exactions et de sentiments haineux qui se trouvent justifiés. Dans cette perspective toutefois, la haine n'est pas un fait de nature mais bien une construction politique. Les adversaires honnis des guerres de religion ne sont pas ceux qui ont présidé à la mise en place de la Terreur ou

37. *Idem*, p. 401.

38. *Idem*, p. 646-787.

39. Sur les discours de haine civile tout au long du XIX^e siècle, voir Jean-Claude CARON, *op. cit.* Voir aussi Ninon GRANGÉ, *De la guerre civile*, Paris, Armand Colin, 2009, 320 p.

40. François-René DE CHATEAUBRIAND, *Écrits politiques*, vol. 7, Genève, Droz, 2002, p. 88.

du système impérial. Ils appartiennent à une époque particulière. Contre eux il n'y a plus besoin de contrôler ses « pulsions ». La pacification des mœurs vaut pour l'ensemble de la société à l'exclusion de ces ennemis de l'intérieur et de leurs descendants. Pour autant, la « décharge émotionnelle⁴¹ » escomptée n'est pas brouillonne, éclatant un peu n'importe quand, à n'importe quel moment, contre des adversaires indistincts. Au contraire, elle est canalisée et si elle procure un intense plaisir devant l'annonce de l'anéantissement de l'autre, elle doit être précisément dirigée. La haine « juste » ne peut s'accommoder avec les débordements violents et désordonnés. Elle peut être cruelle à condition de ne pas se tromper de « cible ». Dans l'immédiat, aucun lieu ne permet de résorber cette contradiction.

La mise en intrigue de la haine politique

De la Révolution de juillet 1830 à la grande crise des années 1930, la haine politique n'est donc pas l'objet d'un traité particulier, même si les cris de haine retentissent, parfois avec fracas. La guerre civile larvée sert de trame et d'épouvantail. Sans entreprendre un récit linéaire, et pour s'arrêter au début des années 1830⁴², à Paris et dans l'Ouest, puis à Lyon et encore dans la capitale, la répression des émeutes et des tentatives d'insurrections, mi-politiques mi-sociales, suscitent l'adhésion, le désespoir ou la haine. Aucune place n'est laissée à une solution négociée. Deux ans après les Trois Glorieuses, le temps de la désillusion semble définitivement venu⁴³. La brutalité et les émotions d'hostilité qu'elles provoquent ont, seules, droit de cité, ne laissant la place, dans l'arène publique, qu'aux « sociétés » les plus avancées ou aux factions les plus « enragées ». Le régime entend réprimer à la fois les légitimistes regroupés derrière la duchesse de Berry, frapper les émeutiers de l'été 1832, s'assurer qu'Auguste Blanqui et les partisans de l'insurrection soient désavoués et durement châtiés. Plus tard, en 1866 par exemple, Louis-Antoine Garnier-Pagès, ancien ministre des Finances du Gouvernement provisoire, revisite la révolution de 1848, il y voit à l'œuvre « les haines des partis extrêmes », un « choc entre deux courants de haine et de colère ». D'un côté, les « niveleurs acharnés » qui veulent ressusciter la Terreur ; de l'autre, les « ultra-réactionnaires ». Dès qu'un épisode sanglant se referme « la haine en fait ses récits » rendant impossible de restituer une histoire neutre et détachée au milieu de « cortèges de haine »⁴⁴. S'il n'existe pas un grand texte théorique élaboré par un auteur

41. Norbert ELIAS, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 [1939], p. 281.

42. Voir Sylvie APRIL, Jean-Claude CARON et Emmanuel FUREIX (dir.), *La liberté guidant les peuples, les révolutions de 1830 en Europe*, Paris, Champ Vallon, 2013, 380 p.

43. Voir Patrick HARISMENDY (dir.), *La France des années 1830 et l'esprit de réforme*, Rennes, PUR, coll. « Carnot », 2006, 309 p.

44. Louis-Antoine GARNIER-PAGÈS, *Histoire de la Révolution de 1848*, Paris, Pagnerre, 1866, t. I, p. 321, 297, 370 et t. II, p. 255.

majeur mettant en pleine lumière la haine avec son pouvoir destructeur, ni des récits empiriques qui illustreraient un épisode de la vie publique, les écrits qui lui offrent un espace de consécration ne sont pourtant pas totalement absents, mais il faut aller les chercher dans les marges des analyses et discours politiques. En effet, en 1880, tandis que triomphe la République parlementaire, les républicains élaborent une vision du passé et offrent un grand récit national dans lequel la raison et le progrès donnent du sens à l'évolution de l'humanité, ils présentent la Révolution française comme point de départ de la modernité, et justifient les combats du temps présent contre les obscurantistes monarchistes et les archaïsmes cléricaux. L'heure est à la pédagogie de masse, aux Lumières contemporaines, au sacre des individus éclairés et du peuple souverain. Aussi la haine n'y a guère de place.

Au début de la III^e République, Raoul Frary, normalien puis journaliste, propose à un vaste public un *Manuel du démagogue*. Le livre rencontra un indéniable succès. Son auteur s'était déjà fait connaître par *Le péril national*, couronné par l'Académie française. Il a collaboré au *Courrier de France*, à *XIX^e siècle*, à la *Revue Bleue*, et surtout au *Soir* et au *National* dirigé par Hector Pessard. Son manuel consacre un chapitre aux passions mauvaises et un autre à la haine, présentée comme « un des plus puissants ressorts des choses humaines ». En effet, complète-t-il, « elle est courageuse et patiente ; elle brave le péril et elle sait attendre. Elle naît plus vite et plus facilement dans les âmes que l'amour ». Et puis, une fois installée, elle semble impossible à déloger. Elle se montre rétive à la raison comme aux sentiments altruistes. Mais surtout, elle possède une caractéristique essentielle. Raoul Frary affirme en effet qu'« elle n'a pas besoin d'un objet précis, car elle s'attaque volontiers aux masses. On aime quelques hommes ; on en hait des milliers, une race, un peuple, un parti, une église⁴⁵ ». Son objet peut être anonyme sans jamais prendre une forme concrète. Le publiciste des passions sombres propose ensuite, en quelques paragraphes ramassés, une fresque historique de 2000 ans d'histoire. Dans sa démonstration, il se montre plus proche des historiens que des philosophes tout en ayant l'ambition de transmettre des vérités universelles. Il convient que peu de guerres ont été aussi atroces que celle de la Vendée : « les blancs avaient pour emblèmes le cœur de celui qui priait pour ses bourreaux ; les bleus ne rêvaient que le bonheur de l'espèce humaine. » Malgré l'horreur de l'affrontement, « il n'y avait que le triomphe des instincts profonds sur les croyances superficielles, du fond permanent sur la forme changeante, de l'animal sur l'esprit, et c'était l'esprit qui déchaînait l'animal, la croyance qui surexcitait l'instinct⁴⁶ ». Le *Manuel du démagogue* s'adresse aux hommes politiques, il leur livre quelques analyses et leur donne quelques recettes. Pour comprendre

45. Raoul FRARY, « La haine », *Manuel du démagogue*, chap. v, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1884, p. 127.

46. *Idem*, p. 128.

la haine, il faut d'abord partir d'un constat : « les hommes sont souvent moins ardents à venger leurs griefs réels que des griefs imaginaires, ou traditionnels et collectifs. » Si les maux sont invérifiables et si l'oppression n'est pas certaine, peu importe car il est toujours possible de « rendre nos adversaires responsables d'une multitude de méfaits ». Massacres, crimes de toutes sortes, tromperies et dissimulations ne manquent pas. Il est aisé de les attribuer à tel ou tel ennemi. La meilleure solution consiste à faire « un habile usage » des ressources infinies qu'offre l'histoire. Les événements du passé présentent l'immense avantage d'évoquer « les spectres des victimes ». L'essayiste souligne, cyniquement, que « les spectres sont fort utiles en politique ». La mémoire n'est jamais certaine et elle a tendance à changer les couleurs du passé et les perceptions du présent. Pour illustrer son propos, il donne l'exemple d'un gentilhomme à qui on ne peut rien reprocher, mais chacun ne le regarde pas tel qu'il est mais tel qu'il se l'imagine. Sa demeure n'est pas une villa mais une forteresse entourée d'un large fossé et dominée par un donjon. Il va lever toutes sortes d'impôts iniques, chevaucher à travers champ, piétiner les récoltes. La haine vient donc du désir de vengeance, non pas contre un individu en particulier mais contre le groupe qu'il est censé représenter : « C'est ainsi que tous les royalistes sont responsables des méfaits de tous les rois, tous les républicains du sang versé par la Terreur, tous les bonapartistes du 2 décembre et de Sedan, tous les catholiques de l'inquisition et du massacre des Albigeois. » Ces représentations pour simplistes qu'elles soient s'avèrent redoutables. Elles semblent relever du sens commun et sont immédiatement compréhensibles par tous. Elles fixent des systèmes de référence et sont assurées de rencontrer un vif succès, quasi immédiat. L'évocation remplace avantageusement l'éloquence et la rhétorique. Elle a les couleurs et la puissance de la vérité. Les historiens ne sont en rien responsables de cette vision du monde. Ils enseignent que « les francs scélérats sont aussi rares que les héros sans tache », mais comme « on prend ses armes où l'on veut » chacun choisit des événements, des personnages ou des situations en fonction de ses besoins ou de ses objectifs. De la sorte, les lecteurs, présentés comme ignorants ou inattentifs, « finissent par ne voir et ne savoir que ce qui flatte leur passion, que ce qui entretient leur haine⁴⁷ ». Le procédé psychologique consiste donc à écarter ce qui contredit sa vision du monde pour ne plus conserver que ce qui la conforte. Au bout du compte, dans cette construction du passé, l'histoire est instrumentalisée, non pas qu'on lui demande de donner une vérité mais elle est utilisée comme un « arsenal ». L'histoire ne sert pas à comprendre le présent ni à éclairer le passé. Elle sert à conforter des points de vue et à légitimer des actions politiques.

47. *Idem*, p. 135.

Pour Raoul Frary, au terme de son analyse, « deux choses favorisent en France le développement et l'exploitation de la haine : l'absence d'un public neutre, et la séparation absolue des partis⁴⁸ ». Il n'existe pas de culture politique commune et les parlementaires comme les hommes d'action ne parviennent pas à établir un consensus, à mettre en avant ce qu'ils partagent et à discuter, après les avoir recensés, les questions qui les opposent. La division presque totale des forces et des organisations constitue une sorte d'immaturité politique. Aucun arbitre ne peut être sollicité ou mobilisé pour jouer le rôle d'un tiers extérieur capable de ramener la vie politique et les arguments haineux à des proportions raisonnables. Comme personne ne peut réfréner la haine, il importe de la conforter, de la noircir et de la revêtir d'habits plus grands qu'elle : « nous ne jugeons nos adversaires que sur des caricatures. Les raisonnables et les modérés sont suspects chez eux, inconnus au dehors ; de loin on ne voit que les violents. » Il s'agit donc de construire la figure de l'ennemi sombre, machiavélique et cruel. Pour la circonstance, Raoul Frary invente un aphorisme : « En vérité, la politique serait une idylle si l'on n'était haï que pour le mal qu'on a fait⁴⁹. » Il faut donc accepter d'endosser toute une série de forfaits et de faire porter sur le dos de son ennemi le poids d'ignominies, d'exactions et d'atrocités insupportables.

À chaque fois, d'infranchissables frontières sont dressées : « il y a un fossé, un mur, une montagne. » La haine est une énergie dont il est impossible de mesurer la puissance. Elle peut être utilisée comme une « force contenue, régularisée, canalisée, comme de la vapeur ». De la sorte, c'est la porte ouverte à toutes les formes de populisme, même si le mot n'existe pas encore, car un démagogue habile peut tirer un immense profit de la haine. En effet, si les hommes sont menés par l'intérêt, ils n'abdiquent pas leur libre arbitre. En revanche, dans un groupe ou dans une foule, ils abandonnent leur individualité et se laissent porter à des actions qu'ils auraient sans doute désapprouvées s'ils avaient été seuls, sans personne pour les entraîner dans une voie dangereuse pour tous. L'essayiste se demande quelles peuvent être les bénéfiques et les effets négatifs de leurs décisions. Mais dès lors qu'« on les conduit par la haine, ils n'aperçoivent plus que l'objet immédiat de leur antipathie ; ils ne craignent ni d'être injustes, ni d'être imprudents, ni de blesser, ni de se livrer. Ils ne réfléchissent pas, ne marchandent pas, ne comparent pas le sacrifice qu'on leur demande au plaisir qu'on leur offre ; il n'y a pas de commune mesure entre la vengeance et le prix qu'elle coûte ? » Enivrés par la soif du pouvoir, aventuriers de la politique et tribuns ambitieux pourraient donc puiser dans ce manuel des manières de conduire un peuple. De leur côté, des observateurs de la vie politique pourraient y voir une grille de lecture pour comprendre les lignes de force qui traversent la vie politique. Ils bénéficieraient ainsi d'une

48. *Idem*, p. 137.

49. *Idem*, p. 133.

vision prophétique annonçant la fin de la République opportuniste, la crise boulangiste, les deux France mise à jour par l'affaire Dreyfus, la montée des extrêmes de l'après-guerre mondiale. Mais de la sorte, suggère l'essayiste, après avoir exposé des faits et mobilisé des affects, il existe bien une culture de la haine, le plus souvent souterraine, qui est une spécificité de la vie politique française.

Quelques années plus tard, un second texte s'intéresse plus particulièrement, de manière détachée, aux haines politiques. Son auteur, après avoir sondé les âmes dans les juridictions répressives, entend étudier la haine dont il recherche les continuités cachées. Louis Proal, conseiller à la cour d'appel d'Aix, lauréat de l'Institut, adopte la posture de l'observateur scientifique. Il réfléchit, en quelques paragraphes denses, à la criminalité politique et donc à la haine politique. Pour prendre la mesure de l'intensité de cette dernière, rien ne vaut une émeute, une insurrection ou une révolution. La crise politique est un révélateur. Dès lors les masques tombent, les personnalités se dévoilent et les « partis s'entr'égorgeaient comme des gladiateurs dans un cirque ». L'image forte n'est pas de circonstance. Selon lui, l'homme ne supporte pas celui qui lui est sensiblement différent et hait « celui qui diffère de lui » car il ne partage pas ses convictions. L'analyse se présente comme une sorte de constat désabusé. Il n'y a rien à faire. La haine est une forme de sadisme : « les haines politiques sont si intenses, que la proscription d'un adversaire devient une jouissance. L'homme haineux éprouve du plaisir à voir souffrir sa victime⁵⁰. » Face à la joie mauvaise de la haine l'impuissance règne. Les personnalités haineuses et violentes de chaque camp, qui sont dans l'excès et la surcharge, imposent leur point de vue, bénéficiant en cela de l'indifférence, de l'apathie, voire de la peur des « honnêtes gens ». Dès que les circonstances le permettent, les discours « pleins de fiel, de fureur et de rage » peuvent se transformer en actes, parfois épouvantables. Cohérente, la haine partagée par un groupe délimité est plus qu'une force ou une énergie. Elle est une sorte d'idéologie systématisant des représentations, au départ diffuses et vagues. Après une confrontation sanglante, il arrive que les victimes soient tentées de pardonner mais, de leur côté, « les bourreaux ne pardonnent jamais aux victimes ». Elles sont les témoins de ce qu'elles ont subi et leurs existences condamnent leurs tourmenteurs, réduits au statut de personnages vils et odieux. Par leurs seules présences, les victimes rappellent ces moments singuliers et horribles. Aussi, les personnalités haineuses et cruelles préfèrent-elles œuvrer à la disparition de leur adversaire pour empêcher tout témoignage muet. Dans cette démonstration presque tout est dit et la réconciliation entre groupes rivaux apparaît ainsi inenvisageable. Les haines de parti ne connaissant aucune borne ni dans l'espace ni dans le temps : « La raison et la religion disaient à l'homme :

50. Louis PROAL, *La criminalité politique*, Paris, Félix Alcan, 1895, p. 101.

“Tout concitoyen est ton frère, il faut l’aimer”, mais la politique lui crie : “Ce concitoyen est ton adversaire, il faut le haïr, le persécuter”. » Au gré des régimes, des cris sauvages se font entendre contre l’ennemi du moment : « On fait des émeutes ou des lois d’exception contre “l’ennemi”, on le combat à coups de décrets ou à coups de fusil⁵¹. » Mais pire encore, « les haines politiques ne respectent rien, pas même les tombeaux ». La paix des cimetières ne s’applique pas. Les tombes peuvent être retournées, les cercueils éventrés, les cadavres exhumés et la mémoire des morts souillée pour justifier un anéantissement total.

Par la suite, cette vision dualiste de la politique sera régulièrement renouvelée : l’ennemi change au gré des alliances, des situations et des moments : les socialistes, les rouges, les nationalistes, les anarchistes, les communistes, les ligueurs... chaque groupe puisant dans l’histoire un ensemble de références reçues comme un héritage précieux. L’avenir politique est lu à l’aune de la Bastille, de la guillotine, de la répression contre les réfractaires ou de tel ou tel autre épisode funeste. Chaque grande famille politique s’appuie sur une sorte de scolastique, avec un contenu, des valeurs, des croyances et des prophètes. Chacune fait référence à des idéaux et des crimes qui servent autant à renforcer les convictions de son camp qu’à construire l’image de l’ennemi insupportable ou du rival absolu.

L’esprit de parti

Pour les contemporains, comme l’ont souligné Raoul Frary et Louis Proal, l’esprit de parti ne vise pas à rassembler les citoyens raisonnables. Il consiste à diviser le monde en deux camps, celui des amis et celui des ennemis. Encore faut-il ne pas se tromper comme le souligne Lupicin Paget en 1861 affirmant qu’il est toujours possible de tomber sur l’ennemi, de le combattre, de le vaincre et de l’anéantir, mais à condition de ne pas faire d’erreur car, écrit-il, bien souvent « nous luttons contre des fantômes et nous passons à côté de l’ennemi⁵² ». Il se rencontre plus particulièrement à l’intérieur des hémicycles, et ce dès les monarchies censitaires, à un moment où les forces politiques ne sont pas véritablement structurées⁵³. Ce ne sont que des « factions », des « coteries », des « sociétés » secrètes, voire des clubs, des salons ou des chambrées. Au mieux, ce sont des « sociétés d’action politique⁵⁴ ». Il est vrai que le Code pénal napoléonien de 1810 interdit l’existence de sociétés politiques et que la loi du 10 avril 1834

51. *Idem*, p. 97.

52. Lupicin PAGET, *L’Ennemi ! L’ennemi !*, Paris, A.-E. Rochette, 1861, p. 2.

53. Raymond HUARD, *La naissance du parti politique en France*, Paris, PNFSP, 1996, 383 p. et Michel OFFERLÉ, « Qu’est-ce qu’un parti politique en France au XIX^e siècle ? », Anne-Marie SAINT-GILLES (dir.), *Cultures politiques et partis au XIX^e et XX^e siècles*, Paris, PUF, 2000, 272 p.

54. Gabriel PERREUX, *Au temps des sociétés secrètes. La propagande républicaine au début de la monarchie de Juillet, 1830-1835*, Paris, Hachette, 1931.

autorise les sociétés de plus de vingt personnes sous certaines conditions. François Guizot, dans ses mémoires, soulignait que les empoignades orales ne dépassent pas certaines limites car les deux oppositions de l'époque, l'une monarchique et dynastique, l'autre libérale et parfois républicaine, parviennent à souder leur rang et à se rejoindre pour maintenir « dans l'arène parlementaire, leur travail à la fois concentrique et distinct⁵⁵ ». Et pourtant, rien n'est jamais définitif et les parlementaires peuvent à leur tour être entraînés dans une spirale où la mesure des opinions et le respect d'autrui sont très vite abandonnés. Toutefois, il ne s'agit ici que des impressions de personnalités disposant d'une position, dans une assemblée parlementaire ou dans un journal, qui en restitue les débats. Elles bénéficient d'une culture politique réelle et maîtrisent une rhétorique capable d'exprimer un point de vue ou de traduire l'émotion d'un moment. L'hémicycle devient une caisse de résonance de haines anciennes et nouvelles. Chacun s'évertue à reconstruire le réel, à simplifier, à donner à l'autre une assignation identitaire. L'esprit de parti n'est pourtant pas assimilable à la culture de l'émeute ou du soulèvement qui se déploie à l'extérieur du cadre institutionnel, à l'instar de l'insurrection de 1839, préparés par la société Les Saisons, animés par Auguste Blanqui et Barbès qui fit 94 morts dont les deux tiers parmi les insurgés⁵⁶.

La « plus funeste des armes politiques »

En 1840, tandis que le savant républicain François Arago lance à Perpignan, puis dans une partie du Midi, la campagne des banquets⁵⁷ en faveur de la réforme électorale, *La Revue de Paris* revient sur la vie publique et les débats parlementaires : « Nous ne connaissons que trop, par ce que nous avons vu depuis dix ans, jusqu'à quels excès peuvent conduire les haines politiques⁵⁸. » Le danger est identifié et l'agressivité entre groupes et personnalités ne bénéficie d'aucune complaisance. L'analyse qui n'est pas forcément partagée par toutes les forces politiques est importante car elle constitue une rupture publique avec un sentiment inexprimé. Il existe une situation faite de dissensions, d'aversion, d'images valorisant une certaine esthétique de la violence qu'il faut combattre. En effet, il importe que les conflits politiques ne prennent pas place dans des récits avec un début, datant de la fin de l'Ancien Régime, et une fin qui n'appartient pas au temps présent, mais est situé dans un avenir plus ou moins lointain. Pour

55. François GUIZOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, Clermont-Ferrand, Paleo, 2003, p. 157.

56. Claude LATA, « L'insurrection de 1839 », SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1848 ET DES RÉVOLUTIONS DU XIX^e SIÈCLE (dir.), *Blanqui et les Blanquistes*, Paris, Sedes, 1986, p. 292.

57. Voir Vincent ROBERT, *Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, 431 p.

58. « Bulletin », *Revue de Paris*, t. 15, 1840, p. 362.

lutter contre la haine, il faut que chacun accepte de vivre dans son époque, plus particulièrement dans le moment présent. C'est une façon, peut-être la seule, de mettre un terme à l'escalade vindicatoire entre partis et de rejeter les discours de guerre civile, comme les appels à faire couler des flots de sang. Même si la vie parlementaire peut connaître « des haines et des rancunes », un des collaborateurs de la revue, dans une rubrique intitulée « Bulletin », suggère que le suffrage censitaire, depuis que le corps électoral a été élargi⁵⁹, discrédite les « passions trop vives et trop ardentes » et condamne le recours à la violence et aux conspirations. Les temps ont bien changé et 1830 marque une rupture décisive. Désormais, il devient possible et nécessaire de refermer tout à la fois la Révolution violente, l'Empire dévoreur d'hommes et la Restauration revancharde et intransigeante. Il importe donc de rompre avec l'imaginaire du complot et des sociétés secrètes. Ni la charbonnerie prête à allumer l'étincelle de l'insurrection ni l'internationale « noire » à laquelle concourent les légitimistes français après l'effondrement de la monarchie traditionnelle : « il n'est plus guère possible de se figurer que l'on va régénérer l'univers parce que l'on fabrique des cartouches en petit comité⁶⁰. » D'autant que la confiance dans le Droit et les lois s'accroît rendant plus intolérable encore l'usage de la force brutale. Le Moment Guizot⁶¹ consistait bien à gouverner autrement, à écarter ceux qui n'étaient pas mus par la raison, à pacifier la société, à ancrer le régime parlementaire et à s'assurer du soutien de toutes les sensibilités et forces qui avaient concouru à abattre le régime honni de Charles X, sans pour autant leur donner accès à la citoyenneté, réservée à l'infime minorité de ceux qui disposent du droit de vote. Il reste malgré tout, comme s'en inquiète les rédacteurs de *La Revue des Deux mondes* que la « haine instinctive » perdure et qu'elle constitue une véritable force contre laquelle on ne peut pratiquement rien : « cette redoutable énergie de la haine [est] la plus envenimée et la plus funeste des armes politiques⁶². » Mais contrairement au fusil ou à la harangue incendiaire, elle n'est ni directement visible ni immédiatement audible.

La haine irrigue la vie politique et ce que l'on appelle communément « l'esprit de parti » simplifie, grossit le trait jusqu'à la caricature, parfois hideuse et repoussante. Les « mouvements d'humeur » de la scène politique correspondent souvent à des scandales et constituent des moments de crispation ou de crise⁶³. Pour certains, c'est une malédiction car ils suscitent

59. Voir par exemple Christophe VOILLIOT (dir.), « L'ordre électoral : savoir et pratiques », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 43, 2011/2.

60. *Idem*, p. 151.

61. Pierre ROSANVALLON, *Le Moment Guizot*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences humaines », 1985, 414 p.

62. *Revue des Deux Mondes*, mars 1841, p. 687.

63. Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993 [1962], 324 p. et *Écrits politiques, droit, histoire*, Paris, Éditions du Cerf, 1990, 263 p.

des ripostes hargneuses entraînant tout le monde dans une spirale vindicative, interdisant tout débat serein ; pour d'autres, c'est une chance, car c'est une façon de conforter l'homme politique viril dans ses convictions à un moment où les lieux de l'entre-soi masculin connaissent un fort développement et où triomphe la virilité⁶⁴. Des divisions bien tranchées obligent chacun à rallier un camp. De la sorte, à la fin de la monarchie de Juillet, on pouvait écrire que « les hommes acceptent franchement la responsabilité de leurs opinions, et les trahisons individuelles ne sont pas possibles⁶⁵ ». Dans cette optique, les modérés, incapables de haïr, seraient des mièvres prompts à se vendre ou à se rallier à l'adversaire d'hier. Pusillanimes, couards, pleutres, ils sont méprisés et rejetés. D'aucuns écrivent que les modérés se reconnaissent aisément. Un peu grassouillets, le compliment à la bouche, ils ont adopté un costume qui les distingue : ils sont les plus simplement vêtus, arborent un sourire perpétuel aux lèvres, et face à un adversaire qui les a insultés la veille, à la tribune ou dans un journal, ils se montrent enjoués, prêts à glisser le bras sous celui de son « plus acharné ennemi ». Dans les rangs des forces minoritaires, on guette les défections. Dans ceux de la majorité, on se montre réservé et c'est sans enthousiasme qu'on reçoit ceux qui sont parfois considérés comme des renégats. Lors des joutes parlementaires, les extrêmes occupent une grande partie de l'espace sonore, les parlementaires placés au centre parviennent difficilement à faire entendre leur voix dans le fracas provoqué par les plus exaltés⁶⁶. Le jeune Victor Hugo voulait imiter Chateaubriand, son aîné et son modèle. Il rejoint l'opposition royaliste en 1824, mais, au grand dam d'anciens compagnons de route, il accueille, favorablement la révolution de 1830 et devient pair de France en 1845⁶⁷. L'année suivante, la chambre des pairs est réunie pour juger un homme d'une cinquantaine d'années, auteur vraisemblable d'une action contre le roi. Au-delà de la personne concrète c'est l'esprit de parti qui est incriminé. D'emblée l'accusé affirme ne pas avoir de haine pour Louis-Philippe. Son physique, son âge, sa manière de parler ne correspondent pas au portrait d'un adversaire redoutable, tout entier porté par ses convictions, prêt à les défendre avec hargne. Son regard ne semble pas voir les choses mais un point situé derrière ceux qui l'observent. Au cœur du procès, une interrogation : est-il animé par l'esprit de parti ? Lui, affirme qu'il n'appartient à aucune coterie ou faction et les cent soixante-quatre pairs de France présents pour le juger et prononcer une peine le croient⁶⁸. Échappant à la peine de mort, condamné aux travaux forcés à

64. Alain CORBIN (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 2 : *Le triomphe de la virilité, le XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, 504 p.

65. *Revue de Paris*, 1843, p. 163.

66. Voir Michel BIARD, Bernard GAINOT, Paul PASTEUR et Pierre SERNA (dir.), « Extrême » ? *Identités partisans et stigmatisation des gauches en Europe (XVIII^e-XX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2012, 371 p.

67. Victor HUGO, *Actes et paroles I*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1985, p. 50-194.

68. Victor HUGO, *Choses vues, 1830-1846*, Paris, Gallimard, 1972, p. 367-390.

perpétuité, il est l'antithèse du partisan haineux prêt à tout pour faire périr le souverain.

L'esprit de parti n'est pas le propre des régimes censitaires. La Seconde République et l'Empire en ont connu divers avatars. Les deux régimes ont, en 1848 et en 1868, élargi le droit de réunion, laissé des comités électoraux se mettre en place et se multiplier, émoussant pour un temps les rivalités trop vives, mais les lois constitutionnelles de 1875 ont réorganisé la vie parlementaire et imposé des reclassements qui seront visibles lorsque les républicains deviennent majoritaires à la suite des élections législatives de 1877 et surtout sénatoriales de 1879. Une véritable fièvre organisationnelle semble s'être emparée des uns et des autres qui se traduit par des tentatives de créer des structures partisans permanentes, de la part des républicains, des bonapartistes, des monarchistes et des catholiques, sans compter le Congrès ouvrier qui tente de rassembler une Fédération du parti des travailleurs socialistes de France. Selon les contemporains, une nouvelle figure est apparue et s'impose : le politicien. Le mot, récemment introduit, vient de la démocratie américaine. Il désigne un homme politique, souvent distinct de l'homme d'État qui entre dans la carrière politique moins par conviction que pour se faire connaître. Lui et ses semblables se « font un type », c'est-à-dire qu'ils choisissent une posture parmi cinq possibilités : le modéré, l'homme qui reste cantonné à la sphère sereine des principes, l'homme à l'esprit pratique, l'austère, le galantin et le violent. Cette typologie, établie par Georges Lachaud en 1879, entend croquer, au-delà des appartenances politiques, le nouveau personnel parlementaire, dont les membres sont prêts à changer de bord. Le violent serait donc devenu très fréquent. Il est opportuniste et pourtant « il s'est placé parmi les plus ardents de son parti⁶⁹ ». De la sorte, s'il ne peut pas être classé dans la catégorie des authentiques tribuns, il contribue à rendre plus aiguës les rivalités et les affrontements, il attise les haines. Pour se faire reconnaître comme violent, il use de stratagèmes. Le premier consiste à désigner une personnalité par un qualificatif pour le moins énergique : il évoque ainsi cette canaille de X, ce coquin de Y ou encore ce brigand de Z. Le deuxième vise aussi à décrédibiliser l'orateur spécialiste d'un domaine : ainsi de celui qui se pique de compétence en matière de finance il suggérera qu'il a l'habitude de ramener avec lui les couverts en argent d'un dîner en ville; d'un spécialiste militaire il fera croire que ce n'est qu'un couard. Les procédés utilisés, s'ils sont moralement condamnables, s'avèrent néanmoins d'une efficacité incontestable. Il n'hésite pas à lancer des accusations, à donner du traître et de l'assassin ou bien du fripon et de l'escroc. Dans l'arène parlementaire, grâce à son outrance, il occupe l'une des premières places. Ses principaux adversaires sont les politiciens violents des autres bords. Il peut

69. Georges LACHAUD, *Nos politiques. Voyage au pays des blagueurs*, Paris, E. Dentu, 1879, p. 209.

bien sûr exciter les passions car s'il n'est que la parodie d'un tribun, mais il est assurément populaire. Ses discours enfiévrés rencontrent immédiatement un écho favorable et peu importe que les services rendus à la collectivité s'avèrent rares : « C'est qu'il faut bien le dire : les foules aiment mieux qu'on serve leurs haines que leurs intérêts⁷⁰. » Un tel tableau n'est pas forcément conforme aux ambitions des uns et aux motivations des autres, mais peu importe car il révèle une opinion partagée par une partie de la société française vis-à-vis du régime représentatif. La désacralisation des institutions est à l'œuvre dès les années 1880. Pourtant, dix ans plus tard, la plupart des hommes politiques et un fort courant d'opinion se montrent favorables à la création de structures politiques permanentes qui présenteraient l'avantage d'assurer le suivi électoral, de favoriser le débat, de réduire « l'esprit de parti ». À droite, la création des ligues est une réponse en soi, elles se situent à la marge de la vie parlementaire et se tiendront à l'écart des institutions représentatives⁷¹.

Par la suite, au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Parlement de l'éloquence⁷² pourra connaître son âge d'or, montrant toutefois que les députés ne veulent pas se laisser enfermer dans des partis. Dans l'immédiat, à la Belle Époque, les débats ne restent pourtant pas confinés au domaine des seules idées et des échanges courtois⁷³. La mobilisation des affects est régulièrement observée et joue le rôle d'une sorte de miroir magique qui renvoie le reflet des tensions et des haines qui traversent la représentation nationale, en insistant sur les différences et en accentuant les contrastes. Se pose alors, pour un certain nombre de parlementaires et de sensibilités politiques, une question embarrassante : comment sur « les débris des anciens partis » construits sur des éléments « qui n'ont plus de raison d'être », justifier une haine persistante ? Tandis que Rochefort, l'ancien communal, évadé de Nouvelle-Calédonie, apporte son soutien au général Boulanger ancien ministre de la Guerre qui rêve d'accéder à la magistrature suprême, le parti des « honnêtes gens » tente de s'organiser et de s'imposer, ce qui suppose aussi de dépasser le clivage droite/gauche. En effet, sur de nombreux points, les modérés des deux camps semblent d'accord, à l'exception de la question religieuse et de la forme du régime, et partagent une même vision de l'avenir⁷⁴. En 1887, une partie des droites est engagée dans un « pré-ralliement » à la République⁷⁵ et d'aucuns de

70. *Idem*, p. 214.

71. Par exemple, Jean-Pierre RIOUX, *Nationalisme et Conservatisme. La ligue de la Patrie française, 1899-1904*, Paris, Beauchesne, 1977, 117 p.

72. Nicolas ROUSSELIER, *Le Parlement de l'éloquence*, Paris, PFNSP, 1997, 298 p.

73. Jean EL GAMMAL, *Être parlementaire de la Révolution à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 221 p.

74. Voir les ouvrages de synthèse de Madeleine RÉBÉRIOUX, Jean-Marie MAYEUR, Jean-Yves MOLLIER, Vincent DUCLERC et de Marion FONTAINE, Frédéric MONIER et Christophe PROCHASSON.

75. Jean-François SIRINELLI, *Les Droites en France*, Paris, Gallimard, 1992 ; Jean EL GAMMAL, Gilles LE BÉGUEC et François ROTH (dir.), *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2000, 532 p.

se demander comment résoudre « un des problèmes du temps, le raidissement des députés sur des positions qui ne convenaient plus mais que le poids de la tradition contribuait à maintenir en vie »⁷⁶. De la sorte, le Parlement peut devenir une scène où se jouent insultes et agressions physiques contre l'adversaire. Si chacun s'évertue à maîtriser ses émotions et à réfréner les mouvements haineux, ce n'est pas toujours le cas. Les comptes-rendus des débats parlementaires illustrent les divisions au sein du parti républicain, les animosités extrêmes lors de la crise boulangiste de 1886-1889, la frustration et les sentiments haineux au moment de la chute du premier cabinet radical en 1896. Les exigences de la courtoisie, le respect de la bienséance sont l'objet d'une attention permanente. Il s'agit d'inventer la discipline parlementaire⁷⁷. Mais la volonté de bien se tenir à la Chambre se trouve contrebalancée par les « incivilités » parfois haineuses des élus⁷⁸.

L'exemple le plus célèbre est sans doute celui du 22 janvier 1898. Dans la mémoire collective, il est devenu un épisode faisant partie de l'épopée socialiste, dont le mouvement est alors divisé entre quatre partis. Ce jour-là, un samedi, Jean Jaurès est interrompu par M. de Bernis, député de Nîmes, siégeant sur les bancs de la droite, elle aussi fortement divisée entre une droite traditionnelle comportant plusieurs familles et une droite révolutionnaire⁷⁹. Interpellé par Jaurès, le député rétorque de manière fielleuse et insultante. Un député de la SFIO se déplace prestement et vient donner une gifle à M. de Bernis. En soi, l'épisode est déjà remarquable, mais il est édulcoré. La scène a été beaucoup plus violente et haineuse. Pour les « quatre grands » de la presse populaire, il s'agit d'abord d'un événement hors norme qui augure mal du climat politique, devenu délétère. Pour *Le Matin* : « Jamais depuis que le régime parlementaire fonctionne en France on avait assisté à pareille séance. » *Le Petit Parisien* surenchérit précisant qu'il ne s'était « jamais produit dans une Chambre française de tels incidents ». Quant au *Journal* et au *Petit Journal*, ils soulignent qu'il n'existe « pas de précédent dans notre histoire parlementaire depuis le début du siècle⁸⁰ ». La scène est qualifiée de « tumulte violent », de « passions violemment déchaînées », de « scandaleuse ». Les « quatre grands » resti-

76. Jean-Yves MOLLIER et Jocelyne GEORGE, *La plus longue des Républiques, 1870-1940*, Paris, Fayard, 1994, p. 106 ; Maurice AGULHON, « Dix années fondatrices (1879-1889) », *La République, 1880-1932*, t. I, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1992 [1990], p. 23-88.

77. Hervé FAYAT, « Bien se tenir à la Chambre. L'invention de la discipline parlementaire », *Cahiers Jaurès*, n° 153 : *Face à la violence politique*, juillet-septembre 1999, p. 61-89.

78. Madeleine REBÉRIOUX « Introduction », « Le Parlement et l'affaire Dreyfus, 1894-1906. Douze années pour la vérité », *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n° 147, 1998, p. 7.

79. Zeev STERNHELL, *La Droite révolutionnaire (1885-1914). Les origines françaises du fascisme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1997 [1977], 603 p.

80. Sur cette affaire, voir aussi la belle contribution de Thomas BOUCHET, « La haine générale. L'insulte au cœur de l'affaire Dreyfus », qui s'appuie sur la presse d'opinion et le *Journal officiel*, *op. cit.*, p. 128-148.

tuent de manière à peu près identique la chronologie d'un moment qui s'inscrit dans la tension ouverte par l'Affaire Dreyfus. Jules Méline est alors à la tête du gouvernement. Son cabinet formé en avril 1896 fait preuve pour les contemporains d'une longévité étonnante. En décembre 1897, le ministre de la guerre avait déclaré qu'« il n'y a pas d'affaire Dreyfus ». Lui-même le martèlera à plusieurs reprises. Il est vrai que « l'affaire » se situe encore hors des « sphères traditionnelles » de la vie politique et d'ailleurs les élections législatives d'avril 1898 la délaisseront. Et pourtant le coup de tonnerre que représente le « J'accuse » d'Émile Zola, date du 13 janvier 1898 et le célèbre dessin de Caran d'Ache, comportant deux vignettes, la première ayant pour légende « Surtout ne parlez pas de l'Affaire Dreyfus » et la seconde « Ils en ont parlé », montrant une famille désunie, les convives sur le sol, la soupière renversée, la hargne palpable, est publié dans l'édition du *Figaro* du 13 février 1898. À la chambre des députés, le 22 janvier qui se situe donc entre le manifeste intellectuel et le dessin de presse, que s'est-il exactement passé? Parmi les « quatre grands », c'est sans doute *Le Matin* qui retranscrit le plus longuement les différentes péripéties. Le journal a construit sa réputation sur le scandale et parfois le chantage⁸¹, mais ici, il évoque une « séance honteuse » soulignant que « les députés se battent à coup de poing ». Au point de départ, l'interpellation de Godefroy Cavaignac l'ancien ministre de la Guerre, antidreyfusard qui retrouvera son portefeuille, et sera à l'origine, en juillet, de la découverte du « faux Henry » en lisant publiquement trois pièces extraites du dossier; puis un « beau discours » de Méline qui change de sujet, et enfin les paroles de Jaurès qui à la tribune lance : « Ce dont nous souffrons, ce dont nous mourrons tous, c'est de vos équivoques, de vos mensonges et de vos lâchetés. Oui, c'est une lâcheté d'exercer des poursuites contre M. Zola⁸² », condamné, un mois plus tard à un an de prison ferme. Il est interrompu à plusieurs reprises et, des bancs de la droite, de Bernis lance une phrase blessante. Jaurès lui fait répéter et il s'exécute en disant : « Je dis que vous devez être du syndicat car vous êtes probablement l'avocat du syndicat. » Jaurès rétorque vertement en quelques mots : « Vous êtes un misérable et un lâche. » Dans le tumulte général qui suivit, Gérault Richard quitte les bancs de la gauche, traverse l'hémicycle et, planté devant « l'insulteur », lui dit : « Vous êtes un gredin » ensuite « en un clin d'œil un coup de poing formidable s'abat sur la figure du député de Nîmes ». D'autres députés comme Coutant, Chauvin et Viviani se mettent, selon les observateurs de la presse écrite, à le rouer de coups. Mais « l'incident » ne s'arrête pas là. Le président de l'Assemblée est incapable de ramener le calme. Il a, écrit un journaliste peu charitable, « complètement perdu la tête ». Il s'occupe de son chapeau avant

81. Dominique PINSOLLE, *Le Matin (1844-1944). Une presse d'argent et de chantage*, Rennes, PUR, 2012, 353 p.

82. *Le Matin*, 22 janvier 1898.

de quitter sa place et d'abandonner la salle des séances. Dans l'intervalle, de Bernis, escalade les degrés et se précipite sur Jean Jaurès qui s'apprête à quitter la tribune et, « avant que personne ait pu intervenir, il le frappe par derrière d'un coup de poing sur la nuque, en même temps qu'il lance au député socialiste, un coup de pied dans les jambes ». Selon *Le Petit Parisien* « des combats singuliers s'engagèrent ; on ne voit que des poings levés ». Dans son édition du lundi, le quotidien revient sur le « Palais Bourbon » et indique que le « tumulte violent » avait gagné aussi les coulisses et « le salon de la Paix »⁸³. La contagion émotionnelle de la haine, qui glisse de la Chambre pour aller vers d'autres lieux constitue un moment essentiel qui explique en partie l'écho rencontré et l'intensité de l'épisode. Des poursuites sont engagées contre Gérault-Richard et de Bernis. L'épisode qui mêle agressions physiques et insultes apparaît ainsi comme un tournant, voire comme la scène inaugurale qui annonce les passions violentes qui vont diviser la France : les haines qui révèlent un « antijudaïsme colonial » et un antisémitisme « ordinaire », les haines antidreyfusardes, les haines cléricales et anti-cléricales, les haines nationalistes, bref les haines multiples, faites d'angoisses, de ressentiments, de conservatisme, traversant les partis et l'opinion publique. Mais en janvier 1898, l'affaire Dreyfus change aussi de nature, elle devient véritablement politique et porte désormais en elle les éléments d'une résolution et du reclassement des partis politiques qui deviendront flagrants à partir du ministère Waldeck-Rousseau. À l'orée du XX^e siècle, on assiste, entre 1901 et 1902, à la création de l'Alliance démocratique, à la fondation du parti radical et radical socialiste, à l'Action libérale populaire, au parti socialiste français... Les partis politiques, certes incomplètement achevés, représentés à la Chambre ont désormais des ressources, constituées de structures, de militants, de clientèles électorales et pour chacun d'un adversaire, ou mieux d'un ennemi, clairement désigné⁸⁴.

D'autres moments de tensions restèrent perceptibles et Christophe Prochasson de noter qu'une autre gifle fit sensation au moment du Bloc des gauches, celle du 4 novembre 1904, assénée par le député nationaliste Syveton au général André⁸⁵, désignée comme « un général félon », se pavanant dans une « Assemblée asservie »⁸⁶. Les échauffourées publiques, en particulier la gifle reçue par Aristide Briand lors d'une cérémonie publique discrédite le parlementarisme et suscite parfois rancœur et haine vis-à-vis

83. *Le Petit Parisien*, 24 janvier 1898.

84. Michel OFFERLÉ, « Le nombre de voix. Électeurs, partis et électorat socialiste à la fin du XIX^e siècle en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 71-72, 1988.

85. Christophe PROCHASSON, « Haïr », Vincent DUCLERC et Christophe PROCHASSON (dir.), *op. cit.*, p. 1054 et « Le socialisme des indignés. Contribution à l'histoire des émotions politiques », Anne-Claude AMBROISE-RENDU et Christian DELPORTE, *L'indignation. Histoire d'une émotion politique et morale, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Nouveau monde éditions, 2008, p. 173-190.

86. Vincent DUCLERC (dir.), « Le Parlement et l'affaire Dreyfus, 1894-1906. Douze années pour la vérité », *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n° 147, 1998, p. 78 et Christophe PROCHASSON, « Le socialisme des indignés », Anne-Claude AMBROISE-RENDU et Christian DELPORTE, *op. cit.* p. 174-175.

de la représentation nationales. Des scandales traumatiques à répétition – l'Union Générale, Panama – ont nourri un antiparlementarisme latent, divers dans ses sensibilités et ses expressions. La « théorie de la guerre civile » prônée par l'Action française, l'activisme des Camelots du Roi, les tactiques d'intimidation et de rupture avec la légalité républicaine y ont pour beaucoup contribué.

Après la Première Guerre mondiale, le système parlementaire français est reconduit à l'identique. Le vent de réforme qui souffle au début des années 1920 ne parvient pas à changer le fonctionnement du Parlement. À l'époque du Bloc national puis de l'union nationale, voulue par Raymond Poincaré qui démissionne en 1929 consacrant la « fin d'un monde politique », qui ne sera plus jamais le même, gronde de plus en plus fortement un antiparlementarisme varié. À l'intérieur de l'hémicycle, le cauchemar fasciste et le péril communiste aiguïssent plus particulièrement les sarcasmes, les gestes hostiles et les paroles haineuses. Pour autant, à l'esprit de parti est plutôt associé, du moins pendant longtemps, des valeurs positives. Il permet de structurer le débat, de mettre en forme des aspirations, d'élaborer un programme, de confronter des idées, de conduire une politique collective, d'asseoir la démocratie, de faire face à des troubles et à les surmonter.

Mais une fois la République solidement installée, les institutions stabilisées, les crises traversées, la guerre terminée, le mode de fonctionnement des partis n'apparaît plus nécessairement comme un idéal voir même leur existence comme légitime. Quelques personnalités exhument le livre de Moisey Ostrogosky qui avait sensation auprès d'un cercle restreint en 1903. Il soulignait le rôle joué par les professionnels de la politique dans la désignation des candidats et la conduite des partis politiques eux-mêmes. La critique portait sur la démocratie américaine, miroir déformant de la démocratie républicaine française⁸⁷. Georges Guy Grand, souvent cité, dans l'immédiat après-guerre s'interroge dès 1911 sur la démocratie. Après avoir proposé, la même année, à la curiosité des lecteurs un ouvrage sur la philosophie nationaliste, il ferraille et fait mouche contre Maurras, mais aussi Sorel. Il s'interroge sur « l'esprit de parti ». Pour lui, à ce stade du régime républicain, ils sont nécessaires. Ils correspondent à un « esprit de classe » s'opposant à un autre esprit de classe. Mais en soi les partis ne sont pas dotés de toutes les vertus car ils sont en même temps « admirables et hideux ». Lors de certaines occasions, en particulier lors des moments de crise, il faudrait pouvoir se placer au-dessus de la « querelle des partis » en faisant appel à « tous les hommes compétents moralement »⁸⁸. Dans l'avenir, il conviendrait d'organiser la démocratie selon ce modèle. En effet précise-t-il, les partis « sont ce qui nous sépare et ce qui nous unit le plus ».

87. Moisey OSTROGOSKY, *La Démocratie et l'Organisation des partis politiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1903.

88. Georges GUY-GRAND, *Le procès de la démocratie*, Paris, Armand Colin, 1911, p. 209, 213 et 217.

Du côté de l'extrême droite, on continue à s'en prendre à la « Gueuse », c'est-à-dire à la République, et à ceux qui la soutiennent. À gauche, malgré la diversité des opinions et l'existence de familles « extrêmes⁸⁹ », la participation à la vie parlementaire apparaît nécessaire et les partis politiques indispensables. Ce consensus fissuré par la Grande Guerre est malmené ensuite et trouvera son aboutissement avec « l'esprit des années 1930⁹⁰ ». Quelques voix discordantes, et non des moindres, ont remis en cause l'existence même des partis politiques qui se sont structurés avec difficulté à la veille de la Grande Guerre et ont poursuivi, après l'armistice, mais sur le moment elles seront presque inaudibles. Elles se feront entendre beaucoup plus tardivement, comme une sorte de cri d'outre-tombe qui renseigne sur un état d'esprit. Les partis politiques, une fois la Défense républicaine couronnée de succès et la poussée démocratique réalisée sont-ils encore nécessaires ? Georges Guy-Grand précise sa pensée, la démocratie qui correspond à une tendance universelle est en crise, elle ressemble à une maison ouverte. Il ne s'agit pas d'écouter les mouvements hostiles et de la répudier, mais au contraire de l'étendre bien au-delà de la vie politique qui reste à démocratiser, ce qui suppose de s'appuyer sur d'autres forces que les partis⁹¹, mais c'est la note posthume de Simone Weil sur « la suppression générale des partis politiques » illustre un tel courant d'opinion dont il est difficile de prendre la mesure mais qui s'est affirmé plus nettement à la veille et après la Première Guerre mondiale et qui s'est poursuivi, avec plus ou moins d'échos bien au-delà. Selon elle, les partis modernes ont deux origines : ils sont un legs de la Terreur qui obligea les cercles de discussion à se transformer et ils sont aussi une transposition du modèle anglais. Les partis agissent au nom de la « volonté générale » mais ce sont des machines à fabriquer de la « passion collective » qui ne suivent finalement qu'un seul but : celui de leur propre croissance. Or la haine fait partie de la « passion collective ». De la sorte, argumente la philosophe, les partis politiques sont totalitaires puisqu'ils visent à modeler les esprits, à les fondre dans une masse et à exacerber la lutte contre les autres partis politiques, obligeant chacun à se ranger sous une bannière. Avec eux, il n'y a plus d'esprit de nuance. On est pour ou contre. Au lieu finalement de servir le bien public, les partis empêchent quiconque d'intervenir efficacement dans « les affaires publiques ». Au bout du compte, en changeant d'échelle et en prenant de la hauteur, il faut convenir que les principales mesures prises par les partis s'avèrent « contraires au bien public, à la justice et à la vérité⁹² ». Le fait qu'il

89. Voir Michel BIARD, Bernard GAINOT, Paul PASTEUR et Pierre SERNA (dir.), *op. cit.*

90. Jean TOUCHARD, « L'esprit des années 1930 : une tentative de renouvellement de la pensée politique française », *Tendances politiques dans la vie politique française depuis 1789*, Paris, Hachette, 1960.

91. Georges GUY-GRAND, *La Démocratie et l'après-guerre*, Paris, Garnier, 1922, 278 p. et *L'avenir de la démocratie*, Paris, Marcel Rivière, coll. « Bibliothèque d'information sociale », 1928, 216 p.

92. Simone WEIL, *Note sur la suppression générale des partis politiques*, Paris, Éditions Climats, 1957 [1950], p. 55.

existe plusieurs partis n'est pas non plus un gage d'ouverture et de maturité. Simone Weil se montre d'une sévérité terrible : « Si une seule passion collective saisit tout un pays, le pays entier est unanime dans le crime. Si deux ou quatre ou cinq ou dix passions collectives le partagent, il est divisé en plusieurs bandes de criminels. » Elle souligne sans ambiguïté que dans ce dernier cas, les « passions divergentes ne se neutralisent pas », au contraire « elles se heurtent avec un bruit vraiment infernal⁹³ ». Et il ne reste plus dans les sociétés des années 1930 qu'un « esprit de parti aveugle ». Chacun, sans plus réfléchir, est sommé de prendre position et si on avait confié au « diable » l'organisation de la vie publique, il ne s'y serait pas pris autrement. Il n'y a pas de libre association, de « jeu naturel et mouvant des associations », mais une « cristallisation artificielle » notamment au Parlement qui empêche toute fluidité. Il faudrait donc supprimer l'esprit de parti qui est comme une « lèpre » et organiser la vie publique sur le modèle des revues où tel ou tel collaborateur peuvent se retrouver sur un point mais pas nécessairement sur un autre⁹⁴. Alain qui commente le texte y retrouve un « climat », y voit un espoir et une inquiétude : « la République va pouvoir recommencer comme elle l'était au temps de Waldeck, de Combes et de Pelletan⁹⁵. » Les haines parlementaires ne résument pas toutes les haines politiques, tant les processus de politisation s'avèrent divers à partir des années 1830, partant, dans telle région, des chambrées ou des clubs ; dans telle autre, de l'apprentissage de la citoyenneté dans le cadre des élections municipales ou des votes dans la Garde nationale, sans compter tous les mouvements de politiques informelles⁹⁶.

Les boucs émissaires

Le bouc émissaire est un ennemi idéal, constant, que l'on prend plaisir à combattre ou à tourmenter. Si la peur face à un ennemi supposé est une composante essentielle des conduites humaines, grossissant les dangers au point de rendre les alarmes imaginaires beaucoup plus terrifiantes que les menaces réelles, les haines politiques s'avèrent plus terre-à-terre. Elles sont généralement dirigées contre une « cible », un individu ou une « force politique », objet d'un « harcèlement » plus ou moins haineux. L'adversaire politique n'a pas l'apparence d'une brebis timorée que l'on peut vouer à un sacrifice salvateur pour le plus grand bien de sa propre famille politique. Celui que l'on considère comme un ennemi ne se laisse pas faire, mais il a un rôle à jouer : c'est à lui que l'on impute la responsabilité d'une situa-

93. *Idem*, p. 31.

94. *Idem*, p. 62.

95. *Idem*, p. 8.

96. Laurent LE GALL, Michel OFFERLÉ et François PLOUX (dir.), *La politique sans en avoir l'air : aspects de la politique informelle, XIX^e-XX^e siècle*, Rennes, PUR, 2012, 415 p.

tion, c'est lui qui doit assumer les fautes de la société commises dans le passé ou dans le présent, c'est lui qui incarne la menace, c'est lui que l'on peut haïr durablement. Ainsi, sous la monarchie de Juillet, assiste-on au « meurtre politique » du député Manuel. Dans un discours prononcé à la Chambre, il aurait, affirme une majorité, injurié le Roi. Personnage désormais indésirable et haïssable, il est expulsé de l'enceinte parlementaire. Au cours des années incertaines, presque sans nom, situées entre la chute du Second Empire et les débuts de la III^e République, un observateur privilégié, Anatole Claveau, qui fut chef des secrétaires rédacteurs de la chambre des députés, décrit une atmosphère : « on s'aperçut que certaines manifestations qui s'étaient produites pendant les derniers mois avaient encore envenimé les rancunes et aigri les ressentiments⁹⁷. » L'euphémisation et la prudence des mots permettent malgré tout de jauger de l'intensité de la haine perçue et éprouvée. Beaucoup plus tard, en 1929, tandis que Maurice Sarraut, le « patron » de *La Dépêche* de Toulouse accusait le communisme de nier le suffrage universel, Édouard Daladier, le « taureau du Vaucluse » à la tête du parti radical, se prépare à donner un nouveau cours aux débats politiques. Il s'agit de promouvoir un « parlementarisme de combat » et de commencer d'abord par les députés de son propre camp qui ne respectent pas la discipline du parti⁹⁸. Par la suite, il s'agira de viser plus particulièrement les petites formations situées entre la gauche et la droite, et les députés inscrits auprès de plusieurs groupes parlementaires qui peuvent défaire les majorités. Dans les deux camps, on les soupçonne de se complaire dans l'instabilité, de se réjouir de la chute des gouvernements et d'attendre avec avidité un secrétariat d'État ou un ministère. Les personnages qui se livrent aux manœuvres et aux intrigues, de la rumeur malveillante à la confidence fielleuse, sont donc l'objet de fortes aversions qui peuvent basculer dans la haine.

On peut donc haïr ceux du camp adverse mais aussi ceux qui pourraient se rallier ou rejoindre « l'autre bord ». Au XIX^e siècle, Émile Ollivier incarne aux yeux des républicains, la figure du traître. Porte-parole de la République à Marseille, dès le 29 février 1848, soit cinq jours après la formation du gouvernement provisoire, il est alors considéré comme le « plus lamartinien des commissaires » diligenté par le nouvel exécutif. Préfet des Bouches-du-Rhône en juin 1848, il est en première ligne pour faire face à l'insurrection, dont il donnera une description des combats de rues, des corridors creusés pour circuler entre les maisons et entre les étages. Modéré dans la répression, il est nommé préfet de la Haute-Marne. Et puis progressivement, bien que fils de proscrit et député, il prend ses distances avec le « parti républicain »,

97. Anatole CLAVEAU, *Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin*, t. 2 : *Le principal de M. Thiers, 1871-1873*, Paris, Plon, 1914, p. 350.

98. Jean-Abel MIQUEL, *Daladier et le radicalisme à la barre*, Paris, Éditions Métropolis, 1933, 336 p. Voir aussi Élisabeth DU RÉAU, *Édouard Daladier*, Paris, Fayard, 1993, 581 p.

ce qu'attestent ces notes écrites en 1855 dans son journal. En 1861, son ralliement au régime impérial né du coup d'État de décembre 1851 devient manifeste et, le 27 décembre 1869, il est choisi par Napoléon III comme chef du futur ministère. Chantre de l'empire libéral, il préside aux destinées du pays jusqu'à la guerre de 1870 avec la Prusse qu'il accepte d'un « cœur léger ». Sans doute, fut-il l'un des hommes les plus détestés de son temps pour avoir renié ses idées et rejoint le camp adverse dont il prit la tête⁹⁹. Il envoie la troupe au Creusot pour réprimer les grèves, jette Rochefort en prison au lendemain des funérailles du journaliste républicain Victor Noir, dissout l'Internationale et emprisonne ses principaux dirigeants. Les moments de crise obligent à prendre position, provoquent également des reniements et des exclusions. Celui qui a « retourné sa veste » semble devoir se justifier sans cesse ou plus fortement que ceux qui n'ont pas changé de bord et dont la fidélité est intacte. Tout se passe en effet comme si celui qui avait abandonné ses amis et ses idées d'antan se devait de rompre de plus en plus fortement ses liens, s'enfonçant, pour ses détracteurs, dans l'abjection la plus méprisable. Le traître, en effet, n'a pas seulement rejoint le camp opposé, il en devient l'un des plus ardents propagandistes, redoublant de zèle comme pour faire oublier ses origines et mieux se faire pardonner une jeunesse égarée. Les différents partis et forces politiques ont ainsi leur traître qui a été exclu ou qui a quitté leurs rangs. L'invention du « social-traître » lors de la « bolchevisation » du Parti communiste constitue un nouvel avatar de la figure du félon qui est déloyal, prêt à sacrifier ses anciens amis pour se hisser au-dessus de la mêlée ou à trahir la classe ouvrière par conviction ou pour en retirer un avantage personnel. À droite comme à gauche, des députés et des hommes politiques sont l'objet de flèches acerbes. Les aventures personnelles et les errements idéologiques favorisent une sorte d'abaissement de la vie politique et d'atmosphère de guerre civile, d'impuissance ou d'abandon.

L'esprit de parti consiste encore à retenir ses coups et à les diriger, peut-être avec plus de virulence, contre ceux qui appartiennent à son camp, droite ou gauche, voire à sa propre famille politique. Philippe Braud soulignait que « les conflits d'égos » ne sont jamais valorisés. Bien au contraire, chacun s'évertue à les dissimuler, voire à les enrober ou à leur donner du lustre. Ils sont alors camouflés dans des grands discours ou tout simplement niés. Et pourtant « à l'insu des intéressés, la haine suinte encore dans les fausses réconciliations, soigneusement mises en scène ». En effet, ces heurts de personnalités peuvent s'avérer désastreux au point de compromettre une politique ou des élections. Il convient donc de prendre en compte le fait que « la convoitise du pouvoir que tout obstacle exaspère engendre ces haines personnelles qui constituent parfois une clé majeure pour comprendre

99. Sur la personnalité complexe d'Émile Ollivier, voir en particulier Anne TROISIER DE DIAZ *et alii*, *Regards sur Émile Ollivier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 364 p.

des clivages présentés comme purement politiques ou stratégiques¹⁰⁰ ». Au début du XIX^e siècle, il est possible de se moquer de ces haines et de différencier les grandes haines ou les haines revendiquées à l'égard des partis adverses, et les « petites haines », ou les haines mesquines, réservées à ses alliés et parfois à ses propres amis politiques. Sous la monarchie de Juillet, dans une chronique irrévérencieuse et perspicace, se plaisant à souligner que « le bavardage ne plaît que par sa fraîcheur », le vicomte de Launay change de registre et prend pour cible un groupe de personnalités malfaisantes préparant les séances des Chambres : « les grands exploiters de petites haines font déjà leurs préparatifs : déjà les hostilités commencent, grâce à leurs soins ; ils courent chez M. Guizot ; Thiers, disent-ils, va vous attaquer vigoureusement. » Et le chroniqueur du journal *La Presse*, de noter : « Et c'est pitié de voir la supériorité de deux hommes de talent que des circonstances passagères ont pu séparer un moment [...] exploitée par les médiocrités les plus obscures¹⁰¹. » La vie politique ne se réduit pas à l'opposition entre partisans. Il y a donc aussi des amitiés « frelatées », c'est-à-dire des « répugnances » à l'intérieur de chaque grande famille. Ces haines ne peuvent parfois s'éteindre et ont la durée d'une existence humaine, même si il y peut y avoir des « accommodements » de façade destinés à la galerie. Toujours pour s'en gausser, le vicomte de Launay invente la notion de « haines politiques intermittentes ». Dans les chambres, les uns se détestent le premier jour de la semaine et le dernier jour ils donnent l'impression de s'être réconciliés. Du coup, faut-il prendre leur « courroux » au sérieux, se demande l'observateur extérieur ? En effet, « leur haine est aussi fragile que leur alliance ; ils se haïssent en attendant qu'ils s'allient ; ils se combattent jusqu'au jour où ils se coalisent ». De la sorte, les haines intermittentes n'ont pas le droit d'être implacables, ce serait une prétention par trop ridicule ; il faut être juste, il faut être prudent aussi, songez donc que dans les luttes constitutionnelles tout est caprice, revirement, chassés-croisés ; il peut arriver telle circonstance où l'on pourrait en faire un associé puissant et un complice terrible. « Ô volage et tortueuse constitutionnalité, tu ne permets pas même dans la haine la constance et la naïveté¹⁰²... » D'une certaine manière, il est affirmé que la vie politique, du moins dans le cadre du travail parlementaire, glisse vers l'apaisement des passions. Les ressentiments haineux ne peuvent s'exprimer ouvertement par la violence et si l'ordre démocratique n'est pas encore établi, il convient au moins de maîtriser les pulsions qui ailleurs, notamment dans la rue, « gangrènent le corps social » et constituent une force de dissolution. À partir de 1901,

100. Philippe BRAUD, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 165.

101. Madame DE GIRARDIN, *Lettres parisiennes du vicomte de Launay*, t. I, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1986, 30 novembre 1836, p. 48.

102. Madame DE GIRARDIN, *op. cit.*, t. II, p. 374.

les radicaux, mais ils ne sont pas les seuls bien sûr, offrent de multiples exemples où la hargne et l'hostilité finissent par l'emporter.

Quelques personnalités ont donc fait l'objet d'une haine farouche, mais sans doute que Joseph Caillaux fut l'un des plus exécrés. On a du mal à imaginer l'intensité des réactions qu'il suscita. Déjà en 1914, lorsque sa deuxième femme tua de plusieurs coups de revolver le directeur du *Figaro*, son attitude jugée dominatrice indispose considérablement¹⁰³. Un individu plein de morgue et de suffisance, s'enhardissait à dire quelques députés à l'adresse de journalistes avides de recueillir des éléments à charge. Lui-même lors du procès en cour d'assises de son épouse à beau évoquer « Ah parbleu on se laisse emporter par la haine¹⁰⁴!... », il est comparé à un « Tyran » que l'on voudrait bien renverser. Pendant la Grande Guerre, comme quelques autres, il avait voulu nouer des contacts avec des interlocuteurs allemands afin d'envisager de possibles négociations. Cette attitude fut parfois taxée de trahison ou de demi-trahison. Lorsque Clemenceau, nommé par Poincaré, devient le chef du gouvernement de guerre en 1917, il déclare qu'il ne fera preuve d'aucune indulgence à l'égard des traîtres, personnages particulièrement haïssable, à l'instar des pacifistes Jean-Louis Malvy et Joseph Caillaux, accusé de forfaiture ou de trahison ouverte. D'autres personnalités encore furent l'objet d'une détestation sans borne. Le congrès de Tours attisa à gauche des conflits personnels et idéologiques, en 1920, au moment de la scission, puis ensuite surtout à partir de 1927, date à laquelle le programme de classe contre classe désigna la SFIO comme l'ennemi de classe. Les 26 élus du PCF mènent la vie dure, dans l'hémicycle, comme dans *L'Humanité*, aux députés de la vieille maison socialiste. D'autres personnalités et formations politiques ont été l'objet de traits vipérins et de lazzis haineux. Les paroles d'outrages sont régulièrement les révélateurs d'un climat, mais elles indiquent aussi que l'on change d'époque et que les injures qui sont lancées n'auraient pas été compréhensibles quelques années plus tôt. Les cris publics se sont fait entendre pas seulement dans la rue ou sur les estrades mais aussi à l'intérieur du Palais Bourbon. Pour l'essentiel, les haines politiques, quelles que soient leurs formes et leurs expressions, telles qu'elles prennent corps parmi les parlementaires, sont masculines.

103. Jean-Yves LE NAOUR, *Meurtre au Figaro. L'affaire Caillaux*, Paris, Larousse, coll. « L'histoire comme un roman », 2007, 255 p.

104. René BENJAMIN, *La Cour d'assises, ses pompes et ses œuvres*, Paris, Arthème Fayard, coll. « Le Livre de demain », 1931, p. 91.

La politique sans les femmes : de l'oubli à la haine

Si le peuple est resté longtemps introuvable, les femmes le sont plus encore. Citadelle masculine et bastion imprenable, la vie politique ne saurait être partagée. Puisque les femmes ne sont pas électrices nul n'envisage qu'elles puissent un jour être candidate ou entrer dans un gouvernement. Toutefois, l'hostilité à l'égard des femmes qui entendent jouer un rôle important dans l'espace public prend des formes tantôt subtiles tantôt brutales mais toujours intransigeantes. Dans les interactions entre les différents acteurs et actrices se lisent aussi bien le refus que la peur de perdre ses prérogatives et sa position dominante. La haine à l'égard de toutes celles et de tous ceux qui menacent l'ordre du monde présenté comme naturel prend des formes variées. Toutefois la perception de la femme en politique connaît des transformations successives. La « trame textuelle » disponible montre que l'on passe sans doute d'un système de représentations dans lequel, au début du XIX^e siècle, la femme apparaît grotesque à un autre où, à la fin des années 1920, elle est devenue dangereuse, menaçant l'identité de l'homme viril qui, obligé de composer avec elle, se transformerait et, à son insu, adopterait des caractéristiques féminines. À ce stade, il convient de proposer une hypothèse : admettre les femmes en politique ce n'est pas seulement concourir à leur émancipation, ouvrant la voie à d'autres conquêtes sur d'autres terrains, c'est aussi modifier en profondeur la psychologie d'une société. De la sorte, devant l'ampleur du changement envisagé, les réflexes de défense et de crispation haineuses ne peuvent que s'exacerber. Ce n'est pas seulement une entrée dans la modernité mais un véritable bouleversement, sans équivalent, qui s'esquisse et s'affirme.

La « malveillance généralisée »

En 1848, tandis qu'une grande figure de la Révolution de 1789, comme Olympe de Gouges est redécouverte, que la République est annoncée le 24 février à l'Hôtel de Ville de Paris, que le suffrage universel masculin est proclamé le 2 mars, mettant ainsi un terme à la question de la réforme électorale qui avait dominée la vie politique, que des clubs sont ouverts, que des journaux sont lancés, quelques voix se font entendre pour demander l'extension du droit de vote aux femmes. Une nouvelle génération de féministes semble pouvoir prendre son envol. Le gouvernement provisoire, l'épisode est bien connu, renvoie la question, par l'entremise d'Armand Marrast, à la future Assemblée constitutionnelle. Une brochure en circulation *Femmes électeurs et éligibles* semble lui apporter une réponse. Les femmes ne souhaitent pas attendre. Un report consacrerait la fin de tous les espoirs d'obtenir des droits civiques. La période est celle de l'effervescence des débats portant plus particulièrement sur l'éducation, le travail des

femmes, les droits civils. Pour autant, la question du suffrage féminin n'est pas absente. À la fin du mois de mars, dans un article retentissant, Jeanne Deroin demande ce qu'est une citoyenne qui ne vote pas¹⁰⁵. En avril, les premières élections doivent avoir lieu. La candidature de George Sand est proposée par Eugénie Niboyet, à l'origine de la création de *La Voix des femmes*, présentée comme un « journal socialiste et politique, organe des intérêts de toutes ». Proche de la duchesse d'Orléans avant que n'éclate la révolution de février 1848, venant du saint-simonisme et influencée par le fouriérisme, elle ne semblait pas devoir jouer le rôle d'une « figure critique du pouvoir »¹⁰⁶. Début avril, le périodique précise sa stratégie : « En appelant Sand à l'Assemblée, les hommes croiront faire une exception : ils consacreront le principe et la règle¹⁰⁷. » Autrement dit, il suffit qu'une femme soit élue pour créer un précédent. Mais George Sand romancière célèbre qui participe activement aux *Bulletins de la République* se montre hostile. Elle condamne avec une ironie mordante le « journal rédigé par des dames ». Non seulement elle refuse d'être « l'enseigne d'un cénacle féminin », mais, pour elle, le jour n'est pas proche où les femmes pourront « participer [...] à la vie politique ». L'affranchissement de la femme ne doit pas et ne peut pas « commencer par où l'on doit finir »¹⁰⁸. Dans le même temps, diverses associations et clubs sont créés : le Comité des Droits de la femme, le Club d'émancipation des femmes, le Club de l'éducation mutuelle des femmes. Mais les « femmes en 1848 », pour reprendre l'expression d'Édith Thomas¹⁰⁹, si elles connaissent un véritable succès, doivent faire face à des sentiments haineux allant du dénigrement au mépris en passant par le rejet. Lors de réunions, les clubs connaissent du « vacarme », du « tapage » et du « tumulte » et pas seulement lors de discussions sur le droit de vote. Maxime Du Camp veut témoigner à propos du Club des femmes qui se réunissait dans le sous-sol des galeries Bonne-Nouvelle : « il y avait aussi des sibylles et des pythonisses qui, juchées sur le trépied des Droits de la femme, glapissaient comme des paons avant la pluie [...]. Un soir, quelques gardes nationaux facétieux fessèrent ces dames, et le club eut vécu¹¹⁰. » Un journal comme le *Charivari* livre une véritable charge. La peur et la haine entremêlées s'y expriment et des journalistes brandissent

105. *La Voix des femmes*, 27 mars 1848.

106. Michèle RIOT-SARCEY, *La Démocratie à l'épreuve des femmes, trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1994, 365 p. ; Geneviève FRAISSE, « Les femmes libres de 1848. Moralisme et féminisme », *Révoltes logiques*, n° 1, hiver 1975, repris dans *Les Femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1998, p. 333-380.

107. *La Voix des femmes*, 6 avril 1848.

108. George SAND, *Correspondance (juillet 1847-décembre 1848)*, t. VIII, Paris, Classiques Garniers, 1971, « Au rédacteur de la Réforme, au rédacteur de La vraie République », p. 391-392 ; « Aux membres du Comité central », p. 400-408.

109. Édith THOMAS, *Les Femmes en 1848*, Paris, PUF, 1948, 78 p.

110. Maxime DU CAMP, *Souvenirs d'un demi-siècle. Au temps de Louis-Philippe et de Napoléon III, 1830-1870*, Paris, Hachette, 1948 [1882], p. 95-96.

le spectre de la guerre des sexes qui prendrait la forme d'une « Saint-Barthélemy des hommes »¹¹¹. Ces derniers prêtent donc aux femmes des intentions haineuses que l'on ne trouve pas dans la presse féminine et les discussions publiques. Des hommes venant d'horizon divers vont de l'hostilité railleuse à la haine sans retenue. La menace qui pèserait sur l'identité masculine et la peur de la « virilisation » des femmes sont à l'origine de réactions brutales. Et pourtant, les femmes de 1848 se présentent comme des citoyennes paradoxales, non pas l'égal des hommes mais comme des électrices qui connaissent les « saintes obligations » de la famille et de la sorte, elles apporteront aux opérations électorales un point de vue que les hommes ne sont pas en mesure de donner¹¹². Il est possible de discerner un antiféminisme, même si le mot n'existe pas encore, ordinaire et un autre, plus militant, qui se manifeste par la caricature ou par l'écrit. En 1839 déjà, un dessinateur comme Henri Gérard-Fontallard s'était gaussé du « Congrès masculino-foemino-littéraire ». On y voyait cinq personnages, quatre femmes et un homme. Un seul était debout : George Sand, en costume, en train de fumer un cigare¹¹³. Il n'était pas alors question de droits politiques.

Une décennie plus tard, tandis que l'idée d'un suffrage universel étendu aux femmes est en passe d'être abandonnée, le dessinateur Cham se gaussa non pas du « Congrès » mais du Club des femmes. Le *Charivari*, périodique satirique est en première ligne. Dans ses colonnes et ses caricatures sont brocardées, notamment par Édouard de Beaumont, de jeunes républicaines en uniforme : les « Vésuviennes » qui relève d'une construction fantasmagorique¹¹⁴. Toutefois, dans ses souvenirs, un auteur note : « Non seulement on demandait des droits politiques, mais l'on réclamait le droit aux armes et l'on parlait de former des bataillons féminins [...]. Vésuviennes ? Vénusiennes eût été mieux¹¹⁵. » Du côté des hommes, du moins d'une large majorité d'entre eux, le droit de vote accordé aux femmes est impensable. Il consacrerait l'indifférenciation sexuelle, l'entrée dans la décadence et la fin de la civilisation. Pour cette majorité masculine, la question est tout simplement absurde. Une femme ne sera jamais l'égal de l'homme et sa place est fixée par la tradition, elle est avant tout « l'ange du foyer ». Celles qui se mettent en avant sont exécrables. La misogynie est présentée sommairement comme « l'aversion pour les femmes » et le misogynne comme « l'homme qui hait les femmes »¹¹⁶. L'année 1848 permet de vérifier par l'entremise de véritables campagnes de presse. Des journalistes

111. Voir en particulier Michelle PERROT, *Mon histoire des femmes*, Paris, Éditions du Seuil, 2006, p. 183-222.

112. Jean SCOTT, *La Citoyenne paradoxale*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 92.

113. *Aujourd'hui, journal des ridicules*, 15 octobre 1839.

114. En 1871, les « Pétroleuses » sont un avatar des « Vésuviennes ».

115. Maxime DU CAMP, *op. cit.*, p. 95.

116. Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, tome onzième, Paris, 1874, p. 335-336.

du *Charivari*, mais aussi du *Constitutionnel* et d'autres périodiques font au club une énorme réclame tapageuse et véhémement. Elle a pour effet de discréditer durablement et d'étouffer sous le sarcasme les revendications relatives au suffrage. Il existe plusieurs sortes de rires, certains sont innocents et joviaux mais d'autres sont malveillants et destructeurs. Parmi la grande variété des rires, sans aucun doute il faut retenir la saillie haineuse et le trait vipérin. Il s'agit à la fois d'exclure et d'humilier, voire d'anéantir. *Le Constitutionnel* souligne que « le vaudeville vient de mitrailler à outrance ces orateurs en cotillon¹¹⁷ ». Nul doute que ces rires masculins s'inscrivent dans un contexte de grandes tensions, celui de la répression de juin 1848 et de ses lendemains. Après les massacres, le législateur consacre l'effacement des femmes de la vie publique : à partir du 26 juillet elles ne peuvent plus assister à une réunion ni être membre d'un club. Un déferlement de propos hostiles prenant parfois l'aspect de la vieille gauloiserie française résonne alors avec fracas. Les clubs de femmes puis les quelques banquets républicains organisés par des femmes à la fin de l'année et au début de 1849, au cours desquels Jeanne Deroin évoque « l'égalité [...] politique de la femme » ont suscité un déchaînement de passions dans la rue mais surtout au théâtre. Au cours de la saison 1848-1849 étudiée par Francis Ronsin, des pièces appartenant au registre du « théâtre réac » s'en donnent à cœur joie¹¹⁸. *Les Femmes saucialistes* est la plus « expressive », mais elle n'est pas unique. Jouée le 21 avril 1849 sur les planches du théâtre Montansier, elle est l'œuvre de trois auteurs de vaudeville, dont Charles Voirin et Roger de Beauvoir qui se déchaînent pour la circonstance. Trois personnages féminins sont présentés comme des championnes de la cause des femmes : Madame Giboyet, Madame Consuelo et la comtesse du Lansquenet. Le public n'a aucune peine à retrouver leur identité : la première est Eugénie Niboyet ; la deuxième George Sand auteur du roman *Consuelo* et la dernière ressemble à une de ses « Vénusiennes » raillée, mais pour le public, c'est Lola Montès dont les frasques avec Louis de Bavière avaient défrayé la chronique. Rassemblées dans un club, les « femmes saucialistes » veulent mettre au point un nouveau Code et chacune de participer à sa rédaction. C'est Madame Consuelo qui formule l'article 2 : « Toutes les femmes sont éligibles¹¹⁹. » La pièce ne reçoit pas le succès escompté : sa grossièreté, ses ficelles trop visibles, sa charge trop frontale ne suffisent pas à séduire longtemps le public espéré. Mais la réaction hostile ne vient pas que des rangs conservateurs, Proudhon en est l'exemple le plus connu. Dans divers organes, dont le *Peuple*, le penseur socialiste s'est opposé en 1848 au suffrage

117. *Le Constitutionnel*, 12 juin 1848.

118. Francis RONSIN, « Les Femmes "saucealistes" », Alain CORBIN, Jacqueline LALOUETTE et Michèle RIOT-SARCEY (dir.), *Femmes dans la Cité, 1815-1871*, Grâne, Céphiss, 1997, p. 515-529.

119. Charles VOIRIN et Roger DE BEAUVOIR, *Les Femmes saucialistes, à propos mêlé de couplets*, Paris, Beck, 1849, 15 p.

des femmes¹²⁰. Dans plusieurs publications et dans un ouvrage posthume, il s'en explique. Pour les femmes, écrit-il, « je ne veux pas de politique, parce que la politique c'est la guerre » puis il ajoute que le règne de la femme est dans la famille car « la sphère de son rayonnement est le domicile conjugal ». Quant au vote des femmes, dans un avenir incertain, il n'est guère possible d'envisager qu'une épouse soit nominativement consultée car si elle ne porte pas son choix sur le même candidat que son mari, le geste sera la première étape du divorce et surtout ce serait « aller contre le vœu de la nature et dégrader la virilité¹²¹ ». La misogynie qui n'est pas encore perçue comme une des manifestations les plus virulentes de l'antiféminisme parvient à souder autour du rejet du vote une grande partie du sexe fort et à conforter sans état d'âme sa domination.

En 1881, la République semble désormais solidement installée et les temps semblent favorables pour prendre en compte plus largement la parole des femmes. Le suffrage universel masculin s'est imposé, la démocratie électorale ne saurait faire marche arrière, et pour l'enraciner davantage encore, il conviendrait de l'élargir au-delà « d'un universel de poche » et de l'étendre enfin aux femmes, ces « 9 millions d'esclaves »¹²². Un périodique comme *La Tribune des femmes* voit le jour, le 5 février. Eugénie Cheminat signe un éditorial aux allures de manifeste. Elle fait part de trois grandes revendications. La dernière est celle « des droits politiques que peu comprennent, et que beaucoup blâment avant de nous avoir entendues ». Aussi s'en explique-t-elle en se faisant la porte-parole d'un courant en train de se structurer : « ce que nous demandons en revendiquant des droits politiques, c'est de pouvoir nommer provisoirement des délégués qui représenteraient nos intérêts. » Elle ajoute encore que « chacun sait qu'en ce moment, les postes d'État ne sont accessibles qu'aux intrigantes; tout se fait par l'influence de la femme qui ne travaille pas mais qui courtise¹²³... » Les femmes de pouvoir sont ici non pas celle qui ont une légitimité, désignées par leurs paires, mais celle qui tiennent salons et œuvrent dans l'anti-chambre des commissions et des ministères, et dans l'ombre des « grands hommes ». Les égéries discréditent la cause des femmes. Dans la même livraison, André Léo signe un article intitulé « La Citoyenne » dans lequel les droits politiques sont au cœur de la démonstration. De son vrai nom Léodile Béra, André Léo est une figure majeure du XIX^e siècle. En 1868, elle avait rédigé un manifeste de la « Société de revendication des droits de la femme », avec notamment Louise Michel et Maria Deraisme. Ce texte

120. *Le Peuple*, 27 décembre 1848, 12 avril 1849.

121. Pierre-Joseph PROUDHON, *La pornocratie, ou les femmes dans les temps modernes*, p. 8, 12 et 59.

122. Raymond HUARD, « Le vote des femmes », *Le suffrage universel en France, 1848-1946*, Paris, Aubier, coll. « Historique », 1991, p. 188-210; voir aussi Steven C. HAUSE et Ann R. KENNEY, *Women's Suffrage and Social Politics in the French Third Republic*, Princetown, Princetown University Press, 1984, 382 p.

123. *La Tribune des femmes*, 5 février 1881.

est à l'origine de *La ligue en faveur des droits des femmes*. En 1869, elle avait publié un essai, d'abord paru en articles dans *La voix des femmes* qui porte pour titre *La femme et les mœurs. Monarchie ou Liberté*¹²⁴. Romancière, polémiste, journaliste, exilée à plusieurs reprises, Communarde, elle suscite des réactions mesquines, une hostilité rampante et une malveillance ouverte, comme si elle était l'une des grandes prêtresses de la cause des femmes¹²⁵.

Une dizaine de jours plus tard, le 13 février 1881, Hubertine Auclert qui veut ardemment que les femmes puissent être inscrites sur les listes électorales, lance un nouveau journal. Il a pour titre *La Citoyenne*. Elle s'était fait connaître en 1878 à l'occasion du premier congrès international du droit des femmes, organisé à la faveur de l'Exposition universelle, lorsqu'elle avait évoqué « la Question qui n'est pas traitée », c'est-à-dire celle du suffrage féminin. Le 14 juillet de la même année, tandis que les drapeaux, les bannières et les oriflammes ondoient sous le vent qui apporte un peu de fraîcheur¹²⁶, une manifestation de femmes avec à sa tête Hubertine Auclert reprend à son compte une tradition carnavalesque et organise en marge du défilé officiel une procession relative à « l'enterrement du droit des femmes »¹²⁷. La plupart des grands journaux n'en diront pas un mot mais la bataille pour l'émancipation est relancée. Toujours en 1881, les élections municipales sont l'occasion d'essayer de présenter au moins une candidate sur les listes électorales. Les protestations ne se font pas attendre et certaines ont des accents haineux qui ressemblent à ceux réservés aux femmes entrées en politique. Lorsque Louise Michel revient de Nouvelle Calédonie, elle qui avait été qualifiée de « Louve sanglante » dit qu'elle est désormais anarchiste, mais lorsqu'elle écrit ses souvenirs de la Commune, publiés en 1898, elle a une phrase désabusée : « il est vrai peut-être que les femmes aiment la révolte. Nous ne valons pas mieux que les hommes, mais le pouvoir ne nous a pas encore corrompues¹²⁸. » Toujours est-il qu'elle est l'objet de portraits haineux qui s'attachent moins à ses idées qu'à son physique. En 1893, Louise Michel est de nouveau traduite devant la justice. Le chroniqueur du *Figaro* la dénigre en usant de considérations misogynes et revanchardes. Il présente son engagement politique comme le résultat de la misère affective et sexuelle d'une vieille fille : « Louise Michel, qui est communarde parce qu'elle n'est pas belle et qu'elle n'a jamais été aimée par aucun homme, dédaigne les vaines supercheries de l'élégance. » En quelques mots, tous les clichés se retrouvent placés dans une phrase unique

124. André LÉO, *La Femme et les mœurs. Monarchie ou Liberté*, Tusson, Du Lérot éditeur, 1990 [1869], 382 p.

125. Sur André Léo, voir en particulier Fernanda CASTELDELLO, *André Léo, Quel socialisme? Thèse de l'Université de Padoue*, 1979; Alain DALOTEL, *La Junon de la Commune*, Chauvigny, APC éditions, coll. « cahiers du Pays chauvinois », 2004, 199 p.

126. *Le Petit Journal*, 15 juillet 1881.

127. Hubertine Auclert, *pionnière du féminisme*, textes choisis par Geneviève Fraisse, Clamecy, Bleu autour, 2007, 233 p.

128. Louise MICHEL, *La Commune. Histoire et souvenirs*, Paris, Stock éditeur, 1898, p. 177.

et l'auteur escompte bien se situer sur le terrain de la complicité immédiate avec ses lecteurs. Mais il lui faut encore la discréditer, définitivement cette fois-ci : « Regardée dans son propre parti comme une manière de raseuse larmoyante et insupportable, elle a eu hier cette humiliation suprême de ne plus faire un sou en Cour d'assises. En dehors de quelques stagiaires, personne n'est venu la voir juger¹²⁹. » Le procédé consistant à passer de la dangerosité au ridicule s'avère particulièrement efficace. Ainsi il n'y aurait nulle grandeur ni élévation de pensée dans le combat de Louise Michel, mais une sorte de pathologie qui affecte certaines femmes mues par la seule « monomanie » de la contestation. Les lazzis prennent pour cibles des figures qui sortent des rangs. Il est en effet plus facile de poursuivre d'une haine implacable et presque ordinaire quelques femmes remarquées comme Sophie Poirier ou Paule Minck que des anonymes.

Les antisuffragistes contre les hoministes

Le mot féministe accrédité en 1872 n'a pas alors l'acception qu'il aura par la suite. Hubertine Auclerc le reprend à son compte en 1882 et désigne ainsi le mouvement des femmes qui prônent des réformes dans tous les domaines¹³⁰. Du côté des hommes, les attitudes sont très diverses. Une poignée épouse la cause des femmes, mais la plupart ne cachent pas leur animosité usant de tous les registres¹³¹ y compris le plus agressif. Le périodique *La Caricature* par exemple raille « sa majesté la femme », distingue « le sexe qui vote » de l'autre¹³², invente un compte rendu de meeting, au cours duquel une oratrice vient réclamer un nouveau droit : « on a demandé le droit de voter. [...] Citoyennes! on avait oublié quelque chose : Je réclame pour la femme le droit à la folichonnade¹³³. » Le dénigrement, l'avilissement, le détournement sont des procédés rhétoriques qui disent le mépris et la haine. Le journal *Le Matin*, l'un des quatre grands de la presse, illustre la réaction masculine. Par exemple en 1898, un article signé Solness, évoque « les déséquilibrées qui rédigent les manifestes féministes » et fait part de « cet inquiétant avènement du féminisme que préconisait un tas de vieilles folles, se jetant sur le tard, comme tant d'autres dans la religion, dans l'apostolat des droits de la femme », mais il y a bien un domaine qui

129. Albert BATAILLE, *Causes mondaines et criminelles de l'année 1893*, Paris, E. Dentu, 1894, p. 329-332.

130. Sur l'histoire du féminisme, parmi une production de grande qualité, voire en particulier les synthèses de Michelle PERROT, Yannick RIPA, Michèle RIOT-SARCEY, Christine BARD et Michelle ZANCARINI-FOURNEL. Voir aussi bien sûr le livre collectif dirigé par Christine BARD, *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, 481 p.

131. Voir par exemple Émile MORLOT, *De la capacité électorale. Exposé de la doctrine et de la jurisprudence sur les questions relatives aux conditions requises pour jouir du droit de vote et l'exercer*, Paris, E. Capiomot et V. Renault, 1884, 158 p.

132. *La Caricature*, 25 août 1883.

133. *La Caricature*, 20 décembre 1884.

assure la crispation : « l'immense majorité féminine a l'effroi, le dégoût ou l'inconscience de tout ce qui est politique¹³⁴. » Toutefois, à la veille de la Première Guerre mondiale, l'hostilité change de ton comme s'il n'était plus possible désormais de s'exprimer avec la même hargne. L'une des manières les plus subtiles est de reconnaître l'existence de mouvements féministes, mais de les catégoriser et de distinguer différentes variétés. Ainsi même le juriste Charles Turgeon, que l'on ne peut pas suspecter d'antiféminisme, partisan de « l'émancipation électorale des femmes » – il s'est prononcé sans ambiguïté, dans un vibrant plaidoyer, « en faveur de la femme électrice » –, fustige néanmoins « l'inconséquence du féminisme radical »¹³⁵. Dans le *Figaro*, on pouvait lire qu'« il y a féminisme et féminisme, comme il y a fagots et fagots ». Une fois le féminisme décomposé, chacun de ses courants se trouve évalué, doté d'un label de respectabilité ou totalement disqualifié. Pour *Le Matin*, il y a celui qui « fait du bon féminisme », celui qui incarne le « féminisme bourgeois » et celui qui est le chantre du « féminisme intégral »¹³⁶. Ce dernier est inacceptable. À la une du *Matin*, un professeur de lycée s'inquiète des femmes qui « empiètent sur les domaines qui, par essence et au nom du bon sens, sont réservés aux hommes » et comme pour se disculper il trouve un argument considéré comme indiscutable : « Il ne s'agit nullement d'un antiféministe, je supplie de le croire. Je suis féministe comme un autre¹³⁷. » Toutefois, le plus vindicatif est sans conteste Clément Vautel. Dans *Le Matin*, il signe un billet d'humeur « Propos d'un parisien ». En 1913, il semble se rengorger d'avoir « une très mauvaise presse » dans les journaux féministes, ajoutant « et cela me fait bigrement plaisir », il condamne le féminisme qui veut « faire de la femme une espèce d'homme raté!... », puis il livre à ses lecteurs sa propre définition : « J'aimerais et j'aimerais un féminisme dont le but serait de développer la femme dans le cadre naturel de son sexe¹³⁸. » Il se gausse des revendications visant au droit et il se moque par exemple des femmes qui réclament « le droit au revolver »¹³⁹.

Et pourtant depuis 1908, le mouvement suffragiste se fait davantage entendre. Hubertine Auclert fait paraître une nouvelle revue *La Suffragiste* à laquelle collabore Madeleine Pelletier. En 1909, l'Union française pour le suffrage des femmes voit enfin le jour, fédérant plusieurs courants. Mais cette même année Théodore Joran, le chantre de l'antiféminisme fait paraître *La Trouée féministe*¹⁴⁰. S'il n'apporte rien de nouveau par rapport

134. *Le Matin*, 28 mars 1898.

135. Charles TURGEON, *Le féminisme français*, Paris, Larose, 1910, vol. 2, 500 p. Il établit également une distinction entre le « féminisme parisien » et « l'antiféminisme provincial ».

136. *Le Matin*, 30 octobre 1911, *Le Matin*, 14 janvier 1914.

137. *Le Matin*, 23 janvier 1911.

138. *Le Matin*, 24 juillet 1913.

139. *Le Matin*, 14 janvier 1914.

140. Théodore JORAN, *La Trouée féministe*, Paris, A. Savaète, 1909, 256 p., étude-préface de Gabriel Abray.

à ces précédents ouvrages, il enfonce le clou et donne un vernis savant aux thèses antiféministes, citant aussi bien Madame de Staël que George Sand. Professeur, auteur de *Université et enseignement libre* (1905) et d'un *Plaidoyer pour les langues anciennes* (1905), il s'était fait connaître la même année pour un livre intitulé *Le Mensonge du féminisme* qui sera couronné par l'Académie française. Son secrétaire perpétuel, Frédéric Masson, spécialiste des études napoléoniennes, préfacera un de ses livres¹⁴¹. Dans *Le Mensonge du féminisme*, il avance masqué. Le livre est présenté comme la mise en forme de notes éparées, d'un journal inachevé, de sentences et d'un traité plus abouti laissé par un de ses amis, Léon H., mort prématurément. Il était donc de son devoir de le faire connaître aux lecteurs. Il souligne qu'il s'agit des « confessions d'un anti-féministe » qui donnent un certain nombre de « formules » qui exposent et justifient dogmatiquement « l'hostilité contre le féminisme ». Pour lui, le « féminisme politique » aboutirait à l'anarchie et au socialisme. La doctrine féministe est funeste, elle n'est qu'une « rivalité d'influence » encouragée par tous ceux qui comme Émile Faguet, sont des féministes honteux « qui n'ont pas résolument le courage d'être antiféministe »¹⁴². L'année suivante, il récidive. *Autour du féminisme* creuse les mêmes sillons mais ajoute un élément alarmiste : le Féminisme, avec une majuscule, menace la société toute entière. Si certains ferment les yeux ou se bercent d'illusions, le péril est là. Le danger est plus grand encore que l'année précédente et il convient de réagir immédiatement. En effet, écrit-il, « je vis le Féminisme florissant et plus audacieux que jamais ». Il le vit aussi se réunir en Congrès international et surtout sur la voie publique à l'occasion du renouvellement à la chambre des députés en mai 1906 : « Plus furieux, plus impétueux que jamais retentirent les cris féminins : "À nous le Vote! À nous la tribune! Place aux femmes!" » Pour ceux qui sont lucides le Féminisme a des « devises arrogantes », il devient plus « agressif » et « d'humeur batailleuse ». Théodore Jourdan, malgré son outrance est le porte-parole d'une élite intellectuelle et d'une communauté masculine jugée trop « timorée ». Profitant de cette faiblesse, le Féminisme, dit-il, se fait plus insistant, n'hésitant pas désormais à être « offensif et meurtrier ». Au début du XX^e siècle, le Féminisme est « plus violent que jamais ». Il écrit encore qu'« il leur faut aujourd'hui du sang et des victimes ». Si *Le Mensonge du féminisme* était « un livre de combat », *Autour du féminisme* est un livre salutaire car il faut arrêter « l'effervescence des revendicatrices » et mettre un terme à « la turbulence des "suffragettes" ». La guerre des sexes a lieu et les antiféministes ne sont pas certains de la victoire s'ils restent attentistes, d'autant que la « féministe qui se respecte » a compris que l'ennemi, c'était « le mâle » et qu'elle pouvait le terrasser.

141. Théodore JORAN, *Au cœur du féminisme*, Paris, A. Savaète, 1908, 210 p., préface de Frédéric Masson.

142. Théodore JORAN, *Le mensonge du féminisme*, Paris, Henri Jouve, 1905, p. 2-4, 419, 423, 437.

Si Théodore Joran représente le camp conservateur et catholique, les antiféministes se retrouvent un peu partout sur l'échiquier politique. Les plus ardents se recrutent aux extrêmes. Du côté de l'Action française, Léon de Montesquiou use à la veille de la Première Guerre mondiale d'une formule sans ambiguïté à l'égard des suffragettes : « Leur mouvement nous incline vers la barbarie », c'est-à-dire d'« un état social où il n'y a que la force qui existe¹⁴³ ». Florence Rochefort a bien montré qu'à la Belle Époque « du côté de la gauche et de l'extrême gauche, les positions de principe ne sont parfois guère plus progressistes qu'à droite¹⁴⁴ ». La difficulté consiste à mesurer dans les différentes formations et organisations syndicales le poids de l'antiféminisme et l'intensité de l'hostilité à l'égard du vote des femmes¹⁴⁵. *L'Assiette au Beurre*, journal volontiers libertaire, anticapitaliste et anticolonialiste propose aux lecteurs un numéro intitulé *Quand les femmes voteront* confié à Grandjouan. Si la plupart des planches sont antisuffragistes comme celle intitulée « Cuisine électorale » ou une femme dans son intérieur est en train de rédiger un manifeste, quelques vignettes insistent sur les différences de classe ou de statut¹⁴⁶. L'autre grand magazine satirique, *Le Rire*, comme pour ne pas être en reste, offre à ses lecteurs, trois semaines plus tard, un dessin de Carlège. L'hebdomadaire tire à un peu plus de 100 000 exemplaires et touche donc un important lectorat. La scène se passe dans une chambre à coucher. Une jeune femme entièrement nue se recoiffe devant une armoire, elle se tourne vers son amant, un monsieur qui a l'allure d'un politicien d'un certain âge, assis sur le lit en train de remettre ses pantalons. Elle lui demande : « Pourquoi les femmes ne voteraient-elles pas ? Va ! Elles sont aussi sérieuses que les hommes ! » Et comme pour contredire cette affirmation et insister sur la futilité de la gent féminine, le caricaturiste complète sa question ainsi : « Passe-moi mon fer à friser ; là, à côté de toi ; sur la table de nuit¹⁴⁷. » À peu près à la même époque, Henry Somm, collaborateur du périodique lyonnais *La cravache*, puis de *La Chronique parisienne*, sans oublier *Frou-Frou*, joue sur les deux tableaux : chaque lecteur pouvant l'interpréter comme une charge contre les antiféministes ou au contraire comme un trait d'esprit contre les revendications suffragistes. Sous le titre « Simplement odieux », un homme assis et une femme debout. Au mur le portrait du président Fallières. Elle : « Les femmes, certainement, pourraient aussi bien voter que vous. Croyez-vous que beaucoup d'entre nous ne sont pas de puissantes cervelles ? » Lui : « Des femmes de méninges !... »¹⁴⁸.

143. *L'Action française*, 9 juin 1914.

144. Florence ROCHEFORT, « L'antiféminisme à la Belle Époque », Christine BARD (dir.), *op. cit.*, Paris, Fayard, 1999, p. 137.

145. Voir Anne-Sarah BOUGLÉ-MOALIC, *Le vote des Françaises, Cent ans de débats, 1848-1944*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2012, 362 p.

146. *L'Assiette au Beurre*, 6 juin 1908.

147. *Le Rire*, 20 juin 1908.

148. *Les Maîtres Humoristes*, n° 14, Paris, Société d'édition et de publications, s. d.

La presse veut se faire l'écho du recul de l'antiféminisme comme du féminisme, mais ne parvient pas à occulter qu'une dizaine de pays, et non des moindres, ont accordé entre 1913 et 1920, le droit de vote aux femmes ou l'ont étendu. En France, l'Assemblée nationale l'a voté à une très large majorité en 1919 et attend le vote du Sénat. Lorsque les sénateurs le rejettent, le cri de déception de Maria Vérone, « Vive la République quand même », et le nouveau répertoire d'action collective des féministes, en particulier de la Ligue d'action féministe pour le suffrage des femmes, suscitent un regain d'antiféminisme¹⁴⁹. Clément Vautel est passé du *Matin* au *Journal* qui glisse de plus en plus vers une droite nationaliste. Aux yeux de beaucoup, il est devenu « notre chroniqueur national », aussi son influence est-elle grande¹⁵⁰. Il est aussi l'un des principaux collaborateurs de *Cyrano*, hebdomadaire satirique fondé en juin 1924. Clément Vautel, de son vrai nom Clément Vaulet, auteur de romans comme *Madame ne veut pas d'enfant*, *Le bouif chez le curé*, *L'amour à la parisienne*, évoque tout à tour le féminisme intégral, le « féministe sans travail mais sans conviction » ou encore « ces dames et ces demoiselles » qui voudraient tous les quatre ans mettre « un morceau de papier dans une enveloppe ». Il transforme la rubrique qu'il tient, intitulée « Autour et alentour », en un manifeste contre « le féminisme intégral ». Il s'ouvre par une observation. À Paris, sur les panneaux électoraux, certains candidats laissent à des représentantes de « la ligue féministe » une place pour qu'elles puissent afficher un slogan : « LA FEMME VEUT VOTER ». Si ces placards suscitent des commentaires et font parler d'eux, il faut convenir, écrit encore Clément Vautel, que les Françaises se moquent des revendications féministes : « Elles s'en soucient comme de leur première combinaison. » D'où vient alors cette agitation ? demande à haute voix le chroniqueur ? D'un minuscule « contingent » formé de « grandes dames » et « d'excitées du pacifisme, de l'internationalisme, du socialo-communisme ». En vérité, ajoute-t-il encore, « le féminisme est, en France, une opinion, ou une attitude d'avocates, – juives pour la plupart – de doctoresses, de bas bleus, d'intellectuelles qui, au fond, sont humiliées d'être femmes ». La thématique des avocates juives à l'origine du féminisme est donc lancée¹⁵¹.

Derrière le refus du droit de vote et la haine des femmes émancipées se cachent la peur de la masculinisation des femmes et celle de la perte de la virilité des hommes. Dans une livraison plus tardive de *Cyrano*, Clément Vautel consacre deux pages aux « sexes à l'envers ». Il rappelle que dans l'espace public, sauf au théâtre, il n'est pas possible aux femmes de s'habiller

149. Devenue presque aussitôt, « l'apôtre du féminisme sage et ardent », préface, Maria VÉRONE, *La femme et la loi*, Paris, Larousse, 1920. Voir aussi Maria VÉRONE, *Pourquoi les femmes veulent voter*, Paris, 1923, 16 p.

150. *Revue des lectures*, 15 juillet 1931, p. 263.

151. Elle sera reprise, mais en changeant de registre et d'intensité, par l'extrême droite avec davantage de virulence en 1934 comme sous le Front Populaire.

en hommes et inversement. Il se demande alors « pourquoi il y a encore des femmes disposées à s'installer dans un pantalon masculin ? » Et après avoir passé en revue divers arguments, il trouve une réponse : « Ce sont là, en effet, les manifestations toujours plus ridicules d'un féminisme qui devrait plutôt s'appeler "hominisme", car ses adeptes renient leur sexe pour imiter, singer servilement l'homme à la fois détesté et admiré. » C'est donc tout l'équilibre de la société qui se trouve menacé, car la « femme à la page », telle qu'elle sera dans le futur, sera nécessairement un personnage haïssable. Avec « ses muscles sportifs et son complet veston », elle ne s'arrêtera pas là et elle provoquera la féminisation des hommes qui porteront la robe et achèteront bientôt des « produits de beauté »¹⁵².

Pour prendre la mesure de l'antiféminisme banal, avatar dans bien des cas de la haine ordinaire ou d'une misogynie présentée comme naturelle, il faudrait relire l'ensemble de la presse écrite et de la production romanesque. Un exemple, parmi une multitude, illustre comment, sous des dehors progressistes, il insiste sur la vieille idée que la raison appartient aux hommes et que les émotions sont l'apanage des femmes. En 1926, tandis que Suzanne de Callias publie un *Florilège de l'antiféminisme*¹⁵³, que Suzanne Grinberg propose un *Historique du mouvement suffragiste en France*¹⁵⁴, le *Mercure de France* accueille un roman de Marcel Rouffe, publié par épisodes, dans lequel on aperçoit un lord anglais, un délégué danois, un représentant de Mussolini, un ancien mineur polonais et le légat de la République chinoise. Il s'agit de membres de la SDN. Jean Morchaud, jeune homme ambitieux, étoile montante, auteur d'un rapport remarquable et remarqué, appartenant à la délégation française, a en charge le Protocole, activité obscure en apparence, mais essentielle. Lorsque Quai Wilson, le siège de la SDN à Genève est déserté, Jean Morchaud reçoit la visite d'une présidente d'une œuvre de Coopératives féministe qui s'adresse à lui en ces termes : « bien que vous sachant antiféministe ». S'ensuit un dialogue duquel émerge les conceptions du principal personnage qui d'emblée déclare : « Je suis féministe, mais d'une autre façon que vous. » Puis, dans la conversation, il précise que « le foyer à plus à gagner à la sensibilité qu'au cerveau. C'est pour cela que je suis partisan des droits civils, de tous les droits civils à la femme ». Quant aux droits civiques, il n'en est pas question. Si la femme a droit à « toutes les charges, tous les postes », il existe un domaine réservé : « La conduite de l'État est pure affaire intellectuelle, ce qui fait que je ne suis pas partisan pour elle des droits politiques¹⁵⁵. » le roman est aussi exemplaire de la manière dont les uns et les autres ont intégré et accepté des

152. *Cyrano*, 2 mars 1930.

153. Suzanne DE CALLIAS, *Florilège de l'antiféminisme*, Paris, Librairie féministe et féminine, 1926, 32 p.

154. Suzanne GRINBERG, *Historique du mouvement suffragiste en France*, Paris, Henri Goulot, 213 p.

155. Florence ROCHEFORT, « L'antiféminisme à la Belle Époque », Christine BARD (dir.), *op. cit.*, Paris, Fayard, 1999, p. 137.

normes communautaires assignant à chacun des sexes, malgré des aménagements, une place non négociable. Même si les mots utilisés ne désignent pas la domination masculine, celle-ci s'impose à tous et poursuit de son animosité celles qui la contestent.

Cette peur du suffrage féminin est sans doute l'expression d'un profond malaise¹⁵⁶ sur lequel il faut revenir. Il y a bien sûr la peur de partager le pouvoir sur la scène publique comme à l'intérieur du foyer, la crainte ancienne que les femmes votent pour des partis cléricaux, menaçant ainsi la laïcité française, mais il y a aussi un certain effroi face à l'avenir qui se traduit par l'aversion pour le suffrage féminin et une haine rentrée pour les porte-parole les plus avancés de l'égalité politique. Le sénateur radical du département de la Vienne, Raymond Duplantier semble résumer un siècle d'anti-féminisme lorsqu'il prend la parole le 29 juin 1932 : « Au contact des femmes dans les luttes électorales, le caractère des hommes [...] perdra de son énergie et de sa virilité et le vœu d'un journal féministe de 1848, *La Voix des femmes* se trouvera réalisé. » Ce vœu ne correspond pas aux articles du périodique, il s'agit d'un fantasme mais peu importe, l'argument, parmi d'autres, porte et il traverse les frontières partisanes. Ce programme peut être formulé ainsi : « la femme ne doit pas s'émanciper en se faisant homme ; elle doit émanciper l'homme en le faisant femme¹⁵⁷. » En 1925, comme en 1932, le Sénat se transforme en instance de blocage, faisant ainsi barrage au vote des femmes. La montée de l'extrême droite et la diffusion de ses thèses jouent aussi un rôle dans le reflux des féminismes vouant une haine profonde au « féminisme, fléau d'importation étrangère¹⁵⁸ » et à la république féminisée¹⁵⁹.



La vie politique n'est pas unique, limitée à l'exécutif et aux assemblées législatives, au partage ou à la contestation du pouvoir par les différentes forces politiques et courants d'opinion. Il existe toute une série de micro-pouvoirs, de dispositifs, d'interactions individuelles et collectives. La politique au sens large ne se limite pas à la « pensée organisée¹⁶⁰ » et aux actions rationnelles, construites logiquement. Dans son épaisseur, mais aussi dans son ambivalence, elle interroge la vie en société, son organisa-

156. Laurence KLEJMAN et Florence ROCHEFORT, *L'égalité en marche, le féminisme sous la III^e République*, Paris, PNFNSP, 1989, 356 p. Voir aussi Julia-Pauline LAROSE, *Le suffragisme au village*, mémoire de Master 2, Poitiers, Université de Poitiers, 2013, 320 p.

157. Cité par François DUBASQUE, « Les débats parlementaires sur le suffrage féminin dans l'entre-deux-guerres », Frédéric CHAUVAUD (dir.), *L'ennemie intime. La peur : perceptions, expressions, effets*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2011, p. 268.

158. Robert TEUTSCH, *Le féminisme*, Paris, Société française d'éditions littéraires et techniques, 1934, p. 3.

159. Du côté de l'Action française une personnalité comme Marthe Borélyse veut organiser dès 1919 un « contre-féminisme », voir Christine BARD, *Les Filles de Marianne*, Paris, Fayard, 1995, p. 404-412.

160. Raoul GIRARDET, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 9.

tion et les divers événements que les individus et les groupes cherchent à inscrire dans une filiation pour leur donner du sens. Malgré tout, des années 1830 aux années 1930, la question du pouvoir occupe une place centrale puisqu'il s'agit d'inventer la démocratie et d'adopter un modèle républicain durable. Dans cette quête, il n'y a rien de linéaire et de déterminé. Les acteurs ne savent pas quelle sera la marche de « l'advenir » ni la portée des décisions prises. Ce qu'ils vivent et ce qu'ils ont vécu sont l'objet d'interprétations et de réévaluations, faisant appel à des grilles de lectures plus ou moins élaborées. Mais une absente demeure empêchant d'avoir accès à une compréhension plus globale : il s'agit de la haine qui affleure parfois dans les analyses réfléchies, dans les anathèmes adressés à tel ou tel adversaire, dans les discussions collectives et les pensées personnelles, mais elle est vite refoulée. Intériorisée, presque sans explication consciente, elle répond pourtant à un programme. Elle est tout d'abord une réponse à la crainte ou à l'effroi que l'autre peut provoquer : le blanc menace le bleu, le républicain alarme le royaliste, la suffragiste met en péril les hommes. Dans ce dernier cas, pour reprendre une formule célèbre, si le genre est bien « une façon première de signifier des rapports de pouvoir »¹⁶¹, la réaction masculine s'apparente à un mécanisme de défense guidé par l'hostilité radicale. La figure de l'ennemi, dont on cherche à se venger, même si on parvient à le repousser, est bien sûr celle du révolutionnaire et du contre-révolutionnaire, issus d'un passé proche, celle du partisan actuel, en 1830 ou en 1930, mais aussi celle de la future électrice. Toutes les consciences individuelles ne sont pas traversées par des bouffées haineuses, mais suffisamment fortes, ces dernières contribuent à un état psychologique collectif. Une culture de la haine qui ne dit pas son nom, transversale aux groupes sociaux, prend une forme particulière à la veille de la grande crise, plurielle et complexe, des années 1930. Avant qu'elle n'éclate, d'autres tentatives de lire et de décrire la haine s'inscrivent dans le sillage de la culture de masse dont la première grande poussée se manifeste entre 1860 et 1930¹⁶² et que les penseurs de la haine permettent de retracer dans les pages qui suivent.

161. Joan SCOTT, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Grif*, n° 37/38, 1988 [1986].

162. Dominique KALIFA, *La culture de masse en France, 1860-1930*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2001, 123 p.